

saintmarcellin

Projet social de La Fabrik

2021 - 2024

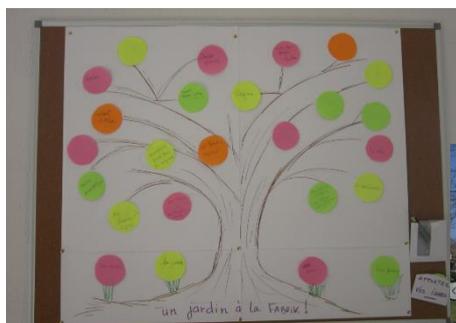
CENTRE SOCIAL



Sommaire

Diagnostic.....	6
A. Etat des Lieux Territorial	6
1. Le territoire.....	6
2. La population.....	7
3. Un large panel de services et équipements :	11
B. diagnostic participatif	11
1. Méthodologie.....	11
2. Ce que nous ont dit les habitants / les partenaires	14
Ce que l'on retient de ces Diagnostics	19
C. Evaluation du projet précédent	20
1. Bilan de l'année 2020 : une année en pointillée et tâtonnements.....	20
2. Evaluation de la déclinaison des objectifs du projet:.....	21
Notre philosophie du projet social	24
1. Notre utopie	24
2. Les buts de notre projet	24
3. Notre identité.....	24
4. Nos principes d'actions.....	25
5. Nos instances	25
6. Le public de La Fabrik.....	27
7. De notre philosophie à un plan d'action.....	27
Notre arbre à objectifs	28
Axe 1 : L'accueil : de l'écoute de l'habitant à sa prise d'initiative, une question de lien social	28
Fiche action 1.1 : Binôme d'accueil	31
Fiche action 1.2 : Accompagner l'organisation d'animations de proximité	33
Axe 2 : Valoriser le savoir faire et la créativité des habitants du territoire pour enrichir l'offre culturelle et de loisirs	35
Fiche action 2.1: Développer le plan de communication de La Fabrik	38
Fiche action 2.2: Sorties culturelles et de loisirs.....	39
Axe 3: Renforcer le pouvoir d'agir des familles à Saint Marcellin en vue d'améliorer leur condition de vie.....	40
Fiche action 3.1 : Organiser des actions collectives avec les familles.....	43
Fiche action 3.2 Ateliers parents-enfants : le numérique comme outil pour passer des temps privilégiés en famille.....	44
Axe 4: Favoriser l'information, l'accès et l'appropriation aux droits	45
Fiche action 4.1: P'tit dej de l'info	48
Fiche action 4.2: poursuivre et renforcer l'action de l'espace France Services	49
Nos ressources et atouts.....	50
A. La place de chacun à La Fabrik.....	50
1. Le comité habitants : une instance de gouvernance interne	51
2. L'équipe professionnelle.....	52
B. Les locaux	53
C. Notre budget.....	55
D. Nos partenaires.....	56

Evaluation.....	57
1. Au fil de l'eau avec l'équipe.....	57
2. Annuel.....	57
3. Evaluation ponctuelle à mi-parcours.....	57
4. Evaluation finale.....	58



L'idée



La réflexion collective



Un projet à La Fabrik



La mise en œuvre



Le temps festif



La Fabrik des initiatives citoyennes est née en 2018 suite à une réflexion menée entre les élus de la commune de Saint-Marcellin et un groupe d'habitants. L'objectif était d'être un lieu de proximité et d'animation de la vie locale, et s'est naturellement développé en tant qu'Espace de Vie Sociale.

Afin de poursuivre le développement des dimensions individuelles, collectives et sociales des habitants, La Fabrik dépose aujourd'hui son **premier projet de Centre Social**. En effet, quatre ans après sa création, l'équipe de La Fabrik (habitants, élus, professionnels) souhaite renforcer sa capacité d'intervention sociale auprès des habitants de Saint-Marcellin les plus fragiles, notamment les adultes isolés et les familles. En s'appuyant sur le rôle des professionnels de La Fabrik, en particulier sur la façon d'accueillir les publics, l'ambition de La Fabrik repose sur la participation et prise de responsabilité des habitants au sein de la structure d'animation de la vie sociale. Pour cela, La Fabrik se déploie dans la commune via l'occupation de trois locaux et une présence hors les murs.

La démarche de préfiguration centre social s'est ainsi construite sur une **mobilisation des habitants** et sur leur fédération au sein de La Fabrik, dans le cadre d'activités comme dans la réflexion de cette transformation en centre social. La connaissance du territoire et des enjeux pour ses habitants se lit donc ici au regard d'un état des lieux socio-territorial notamment un diagnostic famille, mais aussi d'un diagnostic participatif s'étant appuyée sur la démarche d'aller-vers.

C'est donc avec beaucoup de gratitude que La Fabrik **remercie** les habitants, petits et grands, ayant pu participer à la création de ce projet malgré un contexte nous empêchant souvent de nous retrouver autour d'un temps convivial et ayant accentué l'isolement. Un merci également aux partenaires qui ont contribué à nos réflexions autour de la transformation de La Fabrik en centre social.

Nous remercions également la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère et la Caisse d'Allocations Familiales qui nous ont épaulé et guidé dans ce projet.

Nous avons hâte de tous vous retrouver pour faire vivre ce projet collectif !



DIAGNOSTIC

Depuis sa construction, la Fabrik souhaite s'insérer le mieux possible dans son environnement afin d'agir pour mais surtout avec les habitants. Ainsi le diagnostic se divise en deux :

- **Un état des lieux territorial** constitués de données froides et institutionnels, et de la restitution du diagnostic famille fait par un prestataire extérieur,
- Une restitution du **diagnostic participatif** qui a été mené dans le cadre de la démarche de préfiguration.

Ces différents éléments sont complémentaires et nous permettent d'identifier les constats que font les habitants, les partenaires, et les besoins qui en émanent. C'est est mettant en réflexion cette matière avec les habitants et partenaires dans des groupes de travail que nous avons construit ce projet.

A. ETAT DES LIEUX TERRITORIAL

Les éléments de synthèse présentés ci-dessous émanent du diagnostic de territoire¹ et du diagnostic famille², complets en annexe. Le diagnostic de territoire s'appuie, sauf précision, sur le recensement de la population de 2017 de l'INSEE.

1. Le territoire

Saint-Marcellin occupe une place de ville centre, considérée comme un pôle de service de gamme supérieure. A une échelle plus large, le bassin de vie de Saint-Marcellin est situé entre Grenoble et Valence, traversé par l'Isère, le chemin de fer et l'autoroute A49 qui relie les deux métropoles, et bordé par le Vercors et le plateau de Chambaran. La commune accueille les pôles administratifs de la Maison du Département du Sud Grésivaudan et de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. Ces deux regroupements territoriaux dévoilent une cohérence en regroupement 47 communes soit 44 283 habitants.



Carte de l'Intercommunalité et de ses 47 communes

¹ Diagnostic de territoire en annexe, p. 3

² Diagnostic famille en annexe, p.27

Le bassin de vie de Saint-Marcellin est marqué par l'animation de la vie sociale avec les trois équipements suivants : le MixAge Café à Saint-Vérand et la Dynamo à Saint-Antoine l'Abbaye, Saint Bonnet de Chavagne et Montagne, tous deux EVS, et bien sur La Fabrik à Saint-Marcellin.

Saint Marcellin compte une population de **7 903 habitants**, chiffre en perte par rapport à 2012. Un quartier prioritaire à la **politique de la ville** nommé La Plaine a été identifié par l'Etat sur la commune. Il se situe à cheval sur deux IRIS (découpage de l'Insee), La Plaine et le Centre.

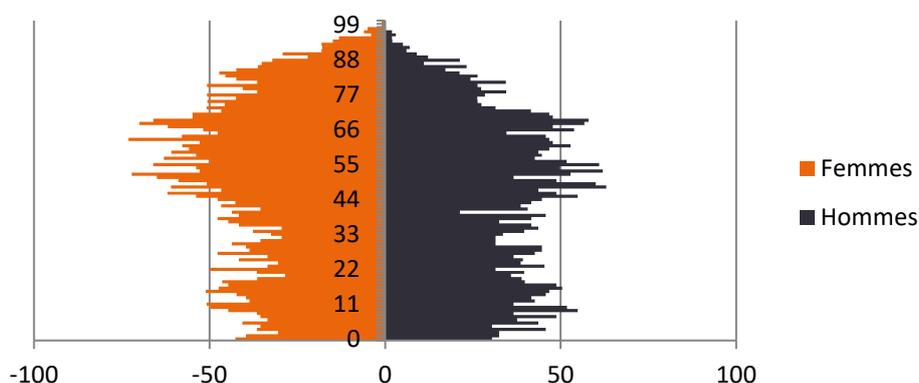
Ainsi, Saint-Marcellin est une ville à taille humaine, au cœur d'un **bassin rural**, contenant toutes les composantes d'une **vie urbaine**.

2. La population

a) Une population vieillissante et isolée :

Pyramide des âges

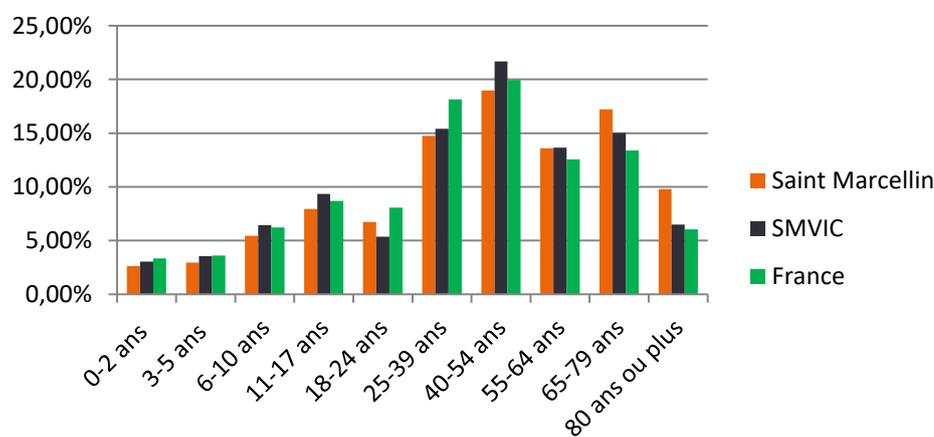
Source : Insee, RP 2017



La population saint-marcellinoise est plutôt âgée, avec une faible représentation de la population de jeunes adultes, ce qui peut expliquer la faible représentativité des jeunes enfants (0-10 ans). Cette tendance vieillissante de la population est particulièrement marquée à Saint-Marcellin par rapport au SMVIC :

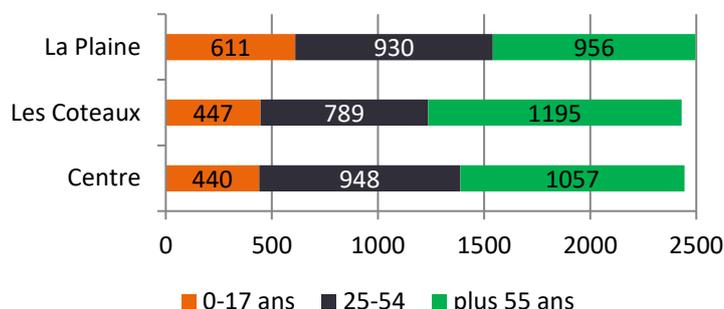
Répartition de la population par tranche d'âge

Source : Insee, RP 2017



Répartition de la population par âge et par IRIS

Source : INSEE, RP 2017

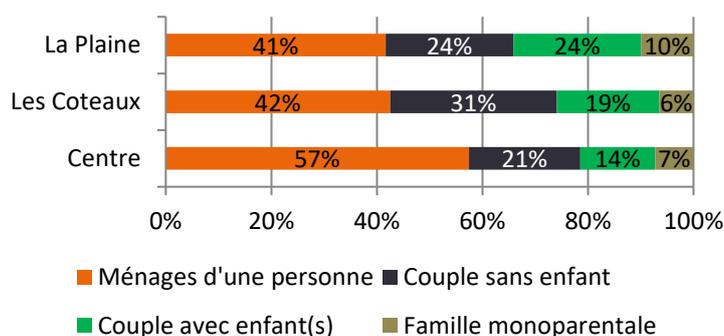


La répartition homogène de la population par IRIS permet de définir un profil d'habitant :

- La Plaine : population familiale
- Les Coteaux : population vieillissante mais non isolée
- Centre : population isolée et peu de familles avec enfants

Répartition des ménages par composition du foyer par IRIS

Source : Insee, RP 2017



En complément de la répartition de la population par IRIS, il importe de noter que les ménages se répartissent dans la commune ainsi :

- 1/2 ménage composé d'une personne
- 1/4 ménage couple sans enfant
- 1/5 ménage : couple avec enfant
- 7,8 % famille monoparentale.

La part des familles monoparentales a diminué ces dernières années puisque ce taux était de 9,5% en 2012. Cette inversion de la courbe se constate également à l'échelle de l'intercommunalité mais pas du département.

b) Une mobilité résidentielle familiale :

Le déficit de population adulte peut s'expliquer par un choix résidentiel des familles à accéder à un logement pavillonnaire. On peut supposer que les familles résident à Saint-Marcellin dans des logements collectifs quand leurs enfants sont petits puis quittent la ville par la suite pour avoir accès à un **logement individuel**. Ceux-ci étant déjà occupés à Saint Marcellin par une population vieillissante sur les coteaux, les familles se déplacent dans les communes de l'intercommunalité (corrélé par la donnée CAF : les familles de l'interco représentent 59% du nombre d'allocataires du territoire : les familles avec enfants). **L'ancienneté d'emménagement** des ménages Saint-Marcellinois confirme que ces deniers semblent rester moins longtemps dans leurs logements par rapport à la population de l'intercommunalité.

On observe cependant une part non négligeable de familles de 35-55 ans parents de la tranche 11-17 ans, qui bénéficient sur Saint-Marcellin des établissements du secondaire. Lors de la perte d'autonomie ou de mobilité, ou lors d'un veuvage ou séparation, le choix de se rapprocher des services peut se remarquer par la forte proportion de personnes isolées dans le centre de Saint-Marcellin. Cela ne semble pas pour autant concerner les familles de La Plaine qui ont accès à un **logement locatif public**. Ces habitants du QPV sont parmi les premiers concernés d'une précarité marquée sur Saint-Marcellin comme on le verra par la suite.

c) Une offre d'habitat ancien, collectif, en location, et énergivore :

Afin d'aller plus loin dans la question de la mobilité résidentielle, il paraît nécessaire de connaître le parc de l'habitat sur la commune. Ainsi, 1/3 logements sont des maisons, 2/3 des appartements. Un ménage sur deux est locataire de son logement, dont 15% dans le parc public (soit 607 locataires pour un total de 775 logements). Des projets de démolition et de construction de logement locatifs du parc public sont en cours pour les prochaines années, ce qui diminuera le nombre de logement de ce part à 740 impactant directement le **nombre de grand logement** avec une perte de dix T5 (66 à 56 logements) et d'un T6 sur les deux actuels. En parallèle, on peut noter que Saint-Marcellin compte au RP 2017 le nombre de 41 familles avec 4 enfants et plus. En complément, le nombre de logements vacants sur la commune est important (12,5%) et 42% des logements sont entièrement électriques.

Ainsi, quatre tendances de fond en termes d'habitat se dessinent :

- Logements surtout collectifs
- Forte proportion de locataires
- Grand nombre de logements vacants
- Une certaine précarité énergétique des logements

d) Une précarité des ménages aggravée :

Avec un revenu disponible¹ médian à 18 610 € à Saint-Marcellin (contre 20 860 € dans l'intercommunalité) et à 14 250 € dans le QPV, **58% des ménages saint-marcellinois sont non imposés**. Le taux de chômage est à 12,7% soit 585 personnes selon les définitions de l'INSEE. Pôle Emploi recense en décembre 2020 le nombre de 900 inscrits demandeurs d'emploi dont 500² catégorie A³. Les **815 familles allocataires à la CAF représentent 43% de la population communale**. A noter que 68% des allocataires sont des personnes isolées ou des couples sans enfants, et que 229 allocataires sont bénéficiaires du RSA. Pour aller plus loin, la CAF fait état de 45,5% d'allocataires ayant un revenu mensuel par unité de consommation (RUC) inférieur au SMIC. Enfin, **sur 905 ménages avec enfant, 460 sont allocataires considérés par la CAF à bas revenu et fragile, soit 51% des familles avec enfant Saint-Marcellinoises**. C'est près de 10 points de plus que le précédent diagnostic réalisé avec les données de 2018 et 2015.

La précarité des ménages est donc réelle et s'est aggravée ces dernières années. Une attention sera à porter sur les conséquences de la crise sanitaire, et de fait économique et sociale, due à la covid 19 au cours de l'année 2021 et des suivantes auprès des familles

e) Une composition socioprofessionnelle marquée

L'Insee dénombre 36% de retraités soit 2 446 personnes, ce qui est cohérent au vu du nombre de personnes âgées sur la commune. La répartition des catégories socioprofessionnelles est marquée par une prédominance des employés (33%) et ouvriers (27%) ; ce taux est de 50% à l'échelle du département et de l'intercommunalité, soit 10 points de moins que la commune. 41% des actifs travaillent sur leur lieu d'habitation. Cela représente la moitié des employés. Inversement, 56% des ouvriers travaillent hors commune de résidence. Toutefois, 80% de la population de la commune possèdent au moins une voiture,

¹ Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. (Source : INSEE)

² Source : <https://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/>

³ **Catégorie A** : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

contre 90% à l'échelle de l'intercommunalité. Enfin, une saint-marcellinoise sur trois est en temps partiel, dont 70% en emploi sans limite de durée. 23% des hommes à temps partiel sont quant à eux en interim.

Ainsi, la composition socioprofessionnelle est marquée par

- De nombreux retraités
- Une forte représentation d'ouvrier et employés
- Une inégale répartition du temps de travail entre les sexes
- Un enjeu de mobilité professionnel

f) Une large offre d'accueil des enfants et jeunes

Pour les 208 enfants de moins de trois ans, la commune compte 88 places en EAJE¹ sur une capacité d'accueil à l'échelle intercommunale de 223. 63 enfants sont accueillis par une quarantaine d'assistantes maternelles. Ainsi, les parents de **57 enfants en bas-âge, soit 27% des enfants de cette tranche d'âge, n'ont pas recours à un mode de garde.**

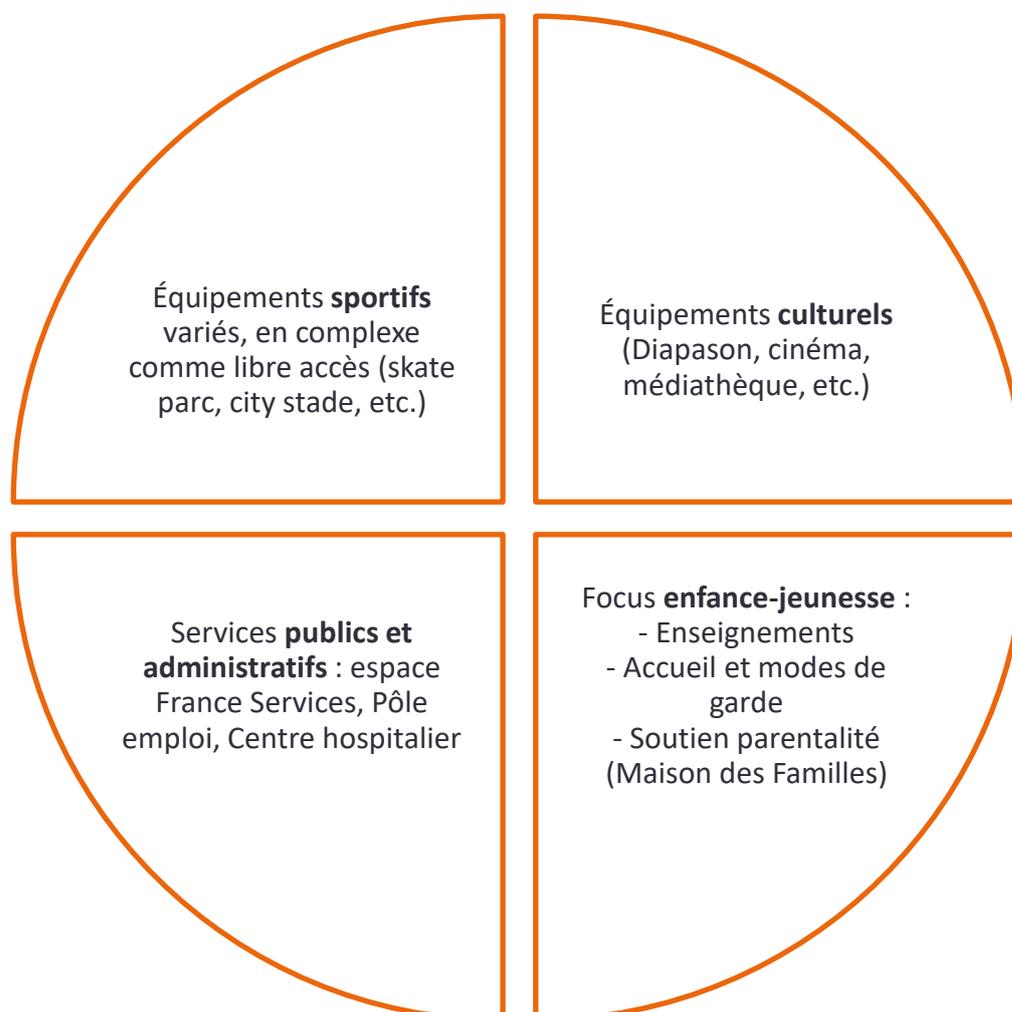
Les trois groupes scolaires publics accueillent 600 enfants et l'école privé 160. Au-delà de la scolarisation au collège puis lycée, on remarque un niveau et des taux de scolarisation faible.

	Petite enfance	Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée	Post lycée
Age	0-2	3 à 5	6 à 10	11 à 14	15 à 17	18-24
population	208	233	430	338	289	531
Accueils en structures (accueil petite enfance, établissements scolaires)	151	257	490	+ 600	+ 800	

La commune développe une **offre périscolaire** pour les élèves des écoles publiques concernant un accueil du matin, le restaurant scolaire, puis après l'enseignement de l'après-midi le cycle d'activités périscolaire et l'accueil du soir. En complément, un accueil du mercredi est réalisé au sein des centres de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans, répartis en trois structures. Cette offre est complétée par les **120 associations** et divers partenaires, au sein desquels une dynamique collaborative est engagée même s'il reste un enjeu de coordination et de partage de l'information.

¹ EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfants

3. Un large panel de services et équipements :



B. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

1. Méthodologie

La démarche de préfiguration centre social, dont la méthodologie du diagnostic participatif est approfondie en annexe¹, a permis de mobiliser, de façon ponctuelle ou par la participation à des instances, l'équipe salariée, les bénévoles, les élus, les partenaires.

Trois **comités de pilotage du projet social** se sont réunis entre le mois de juin 2020 et le mois d'avril 2021.

La démarche d'« aller vers » a été préparée avec l'aide d'une équipe de **cueilleurs de parole**, composée de membres de l'équipe salariée, de bénévoles et de membres du comité habitants. Par un travail de

¹ Méthodologie du diagnostic participatif en annexe p. 40

concertation, cette équipe a travaillé à l'élaboration des outils et à l'identification des lieux de recueil de la parole des habitants.

Les groupes de travail thématiques et transversaux ont été créés dans la poursuite de la mobilisation habitante et de la co-construction du projet social.

Les étapes du diagnostic participatif :

- Démarche d'« aller vers » (juin-septembre 2020)
- Analyse et restitution (septembre 2020-janvier 2021)
- Groupes de travail (janvier-février 2021)
- Groupe de travail transversal (avril 2021)

a) La démarche d'« aller-vers » (juin à septembre 2020)

Une phase pré projet de janvier à mai 2020 a permis de réaliser en amont, un travail de familiarisation avec les fondamentaux des centres sociaux et le rôle du projet social avec l'équipe, avec le comité habitants et les bénévoles.

Dans la continuité et avec l'arrivée de l'agent de développement local, la Fabrik a mis en place la démarche d'« aller vers » qui a eu lieu entre les mois de juin et de septembre 2020.

Les objectifs étaient les suivants :

- Aller à la rencontre des habitants
- Informer les habitants sur la démarche centre social
- Recueillir leur parole par le remplissage de questionnaires thématiques
- Mobiliser de nouveaux bénévoles et participants au comité habitants

Différentes actions ont été mises en place à travers la ville¹ :

- Des rencontres individuelles au moyen du porte-à-porte et de la déambulation avec des questionnaires
- Des rencontres en collectif grâce à des animations : découverte d'ateliers de la Fabrik, café/goûter papote, tableau d'initiative habitantes au forum des associations

b) Analyse et restitution de la démarche d'« aller vers » (septembre 2020 à janvier 2021)

i. *Analyse de la parole des habitants*

Au total, **242 habitants** ont été rencontrés à l'occasion de la démarche d'« aller vers ». 190 questionnaires² ont été remplis afin de rendre compte des échanges qui ont eu lieu. Afin d'analyser ces échanges, l'intégralité des questionnaires exploitables a été retranscrite sur un tableur.

Ce travail a permis de dégager de premiers constats répartis en plusieurs parties :

- Le panel des habitants rencontrés
- Le ressenti des habitants à Saint-Marcellin
- Focus thématique famille
- Focus thématique accès aux droits

¹ Planning des actions d'« aller vers » en Annexe p.46

² Grille des questionnaires en annexe : questionnaire général p. 49, questionnaire accès aux droits p. 52 et famille p. 55

ii. Des restitutions participatives à distance

Le contexte sanitaire ne permettant pas les rassemblements, les temps de restitutions se sont déroulés à distance sur une plateforme en ligne. Afin de favoriser la participation malgré ces conditions, un support de présentation exposait les constats issus de l'analyse de la parole des habitants. Cette présentation était ponctuée de plusieurs temps d'échange : les habitants, élus, professionnels, bénévoles, partenaires étaient invités à partager leur expérience en réaction au contenu présenté. Tout au long de la présentation, des tableaux d'étonnement étaient utilisés pour prendre note de ces ajouts afin d'enrichir le diagnostic.



c) Les groupes de travail thématiques (janvier-février 2021)

A l'issue de ces temps de restitution, trois groupes de travail multi-acteurs ont été mis en place autour des thématiques dégagées lors de l'analyse :

- Groupe de travail cadre de vie
- Groupe de travail famille
- Groupe de travail accès aux droits

Chaque groupe de travail a vécu deux réunions aux objectifs distincts :

- Première réunion : A partir des **constats** issus de la démarche d' « aller vers », les participants ont été invités à identifier le champ d'action d'un centre social, et à prioriser les axes de travail.
- Seconde réunion : Les participants ont été invités à travailler sur les **grandes lignes du plan d'actions** à partir des priorités mises en lumière lors de la première réunion.

d) Les groupes de travail transversaux (avril 2021)

Dans la continuité des groupes de travail thématiques et afin de poursuivre le travail collectif de construction du projet social et son appropriation, trois groupes de travail transversaux se sont réunis pendant le mois d'avril juste avant le rendu du projet. Ils sont composés de membres de l'équipe, du comité habitants, et de bénévoles.

- Une première rencontre a permis de revenir sur le **bilan** du précédent projet social de l'EVS pour se poser les questions de ce qui avait été réalisé et comment, ou de ce qui n'avait pas été réalisé et pourquoi. Avec en filigrane l'importance d'alimenter de façon pertinente le prochain projet.
- Les deux autres rencontres qui ont dû se faire en visio-conférence du fait d'un reconfinement, ont permis d'aborder la **déclinaison opérationnelle du plan d'action**. Ainsi les fiches actions présentées dans ce projet ont été réalisées sur la base de ces temps d'échange.

Ces groupes de travail ont demandé à chacun, bénévoles et professionnels, de rentrer dans une relation de confiance pour porter ensemble le nouveau projet social malgré les incertitudes endogènes et liées au contexte particulier dans lequel ce nouveau projet s'inscrit. Cette nouvelle méthodologie de travail a néanmoins semblé générer de l'enthousiasme de la part des différents acteurs présents qui se sont sentis ressourcés de « travailler en équipe dans un but commun ».

Cette méthodologie a permis de rencontrer une multitude d'acteurs qui nous ont aidés à identifier les orientations du centre social. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'organiser et d'intégrer ces éléments

par thématique en amont de notre arbre à objectif dans la partie ci-après. L'intégralité du diagnostic participatif est néanmoins consultable en annexe¹.

2. Ce que nous ont dit les habitants / les partenaires

Pour une question de lisibilité et de transparence, ne sont repris ici que les **constats synthétiques** qui découlent de la parole des habitants ou des partenaires. Ce sont donc bien des **ressentis** que les habitants ou les partenaires nous ont partagés lorsque nous les avons rencontrés, qui viennent **poser des questions au regard des éléments du diagnostic de territoire**. Nous avons tiré des **enjeux de ces constats** que nous avons mis en réflexion avec les différents acteurs lors des groupes de travail pour en tirer le contenu de notre arbre à objectif. Ces enjeux seront repris au début de chaque axe, pour plus d'approfondissement se référer au diagnostic participatif complet².

a) Concernant le cadre de vie

185 habitants ont été interrogés à propos de leur ressenti à Saint Marcellin. **75% déclarent se sentir bien dans la ville**, 18% moyennement bien, et 5% se sentent mal. Les mauvais ressentis sont surtout liés à des problèmes dans l'environnement très proche (voisinage par exemple).

La question a été posée de ce **qu'ils aimeraient voir évoluer dans la ville si tout était possible**, les problématiques évoquées **spontanément** par les habitants en réponse à la question ont été répertoriées par thématique :

- La consommation,
- Les animations,
- Le relationnel,
- Les transports,
- L'environnement.

i. La consommation

Nous avons regroupé dans un item la question des commerces du centre-ville et la question des équipements de consommation :

- Concernant les commerces, il ressort que les **commerces de proximité dans le centre-ville** sont très appréciés, ce qui entraîne une augmentation de la demande. En effet, les habitants aspirent à plus de dynamisme dans la grande rue, par exemple, avoir des commerces ouverts pendant le temps de midi. Les habitants rencontrés sont en demande de commerces de produit locaux. Le **manque de commerces de proximité** dans différents endroits de Saint Marcellin n'est pas ressorti à l'occasion des questionnaires mais a été pointé lors de la restitution par des professionnels et des élus.
- Concernant les **équipements de consommation**, il ressort des demandes diverses d'équipements existant dans de plus grandes agglomérations : patinoire, bowling, piscine, salle de sport, bars ouverts tard, moto cross...

ii. Les animations

En ce qui concerne les animations, nous avons distingués les souhaits exprimés en ce qui concerne les activités régulières, et les festivités ponctuelles :

¹ Diagnostic participatif en annexe p. 58

² ID, Diagnostic participatif en annexe p. 58

- **Activités régulières** : les habitants rencontrés évoquent le manque d'équipements sportifs, la volonté de voir se mettre en place **de nouvelles activités, des espaces de réflexion, de discussion sur l'environnement, sur le patrimoine de la ville, des infrastructures pour les adolescents, des jardins partagés.**
- **Festivités** : les souhaits exprimés se concentrent sur des **fêtes pour se rencontrer** (« *comme la braderie, la vogue, la rosière, le bal du 14 juillet* »). La **communication** est également évoquée comme une cause de **manque de participation** sur les événements qui sont effectivement organisés. Les objectifs de ces temps se focalisent sur la convivialité, la détente en collectif, permettre aux gens de se rencontrer. La volonté de faire bon accueil aux **nouveaux arrivants** a également été évoquée à cette occasion.

iii. *Au niveau relationnel*

Beaucoup d'habitants rencontrés ont abordé la question des difficultés relationnelles qui comportent deux niveaux : la question des espaces de convivialité et de rencontres (qui vient en complément des constats évoqués concernant les festivités à Saint Marcellin), et les incivilités :

- **Convivialité, rencontres** : les habitants rencontrés ont exprimé un manque d'espace de rencontre, d'activités conviviales. Ils ont également évoqué leur désir de vivre des relations **plus solidaires, plus respectueuses** entre les habitants. En effet certains habitant ont abordé la question de la **malveillance** entre les habitants d'un même quartier par exemple (« *je me sens jugé* », « *il a dit que...* »). La question des lieux spécifiques de rencontre pour les familles est également abordée.
- **Incivilités** : Certains habitants rencontrés se sont exprimés au sujet d'incivilités dont ils sont témoins dans différents endroits de la ville : « *des gens qui taguent* », « *qui cassent* », « *des pneus crevés* », « *des incivilités entre voisin* », « *des dépôts de poubelles sauvages* ». Ces incivilités minent les habitants qui les subissent qui « *ne voient pas de solutions* ».

iv. *Les transports*

En ce qui concerne les transports, trois sujets différents se dégagent des témoignages :

- L'amélioration de la **circulation** à Saint Marcellin aux heures de pointes,
- Le développement des **modes de transports doux** (à pied, vélo) et des pistes cyclables,
- La corrélation entre les **solutions de transport, et la situation des usagers** : Les témoignages portent sur les difficultés liées aux horaires de travail pour se rendre sur le lieu de travail (« *difficulté pour une jeune de 20 ans pour aller travailler à Vinay à 6h du matin ce n'est pas possible, il n'y a pas encore de transport en commun* »), à l'utilisation des transports en commun pour faire les courses pour les familles nombreuses, et aux prix du train.
- **Accessibilité handicap / sécurité** : les habitants rencontrés rapportent un manque d'accessibilité pour les personnes en fauteuil roulant dans plusieurs endroits de la ville. La question du non-respect des limitations de vitesse dans certaines zones notamment proches de la sortie de la ville.

v. *L'environnement*

Nous avons regroupé les sujets restants ensemble qui touchent à l'environnement quotidien : la question des équipements naturels, la question de la propreté :

- **Equipements naturels** : Plusieurs parents rencontrés ont évoqué le manque de parcs, de nature dans la ville, de jeux pour les enfants, ou alors le fait que les équipements mis en place sont inutilisables sur certaines périodes (maintenance longue pendant la période estivale).

- **Propreté** : Le sujet des **moloks** a été largement abordé comme un problème toujours prégnant. En effet le dépôt des poubelles sur les bords des moloks à même le sol est vu comme une incivilité qui entraîne des conditions d'hygiène désagréables, voir dangereuses (prolifération de rats) particulièrement pendant la période estivale. Certains habitants ont également appelé de leurs vœux des ravalements de façade dans le centre-ville. Enfin la question de la **propreté canine** a été abordée, avec une demande d'installer des parcs à chien dans certains quartiers.
- Lors des groupes de travail, le sujet de la pollution sonore est abordé comme n'étant pas un sujet soulevé par les habitants.

b) Concernant l'accès aux droits

Limites méthodologiques : pas de valeurs quantitatives, à mettre en perspective avec d'autres éléments / rencontre de beaucoup de personnes âgées à cause de la concomitance avec le questionnaire famille.

Concernant l'accès aux droits, voici les problématiques qui ont été évoquées **spontanément** par les habitants :

- Le logement,
- La santé,
- La vie professionnelle,
- Le numérique

i. Le logement :

Les usagers rencontrent des difficultés concernant leur logement :

- Que ce soit pour **changer de logement**, pour obtenir certaines **réparations** au sein du logement, ou encore concernant les **transferts de dossier**, les usagers rencontrés ne se sentent **pas écoutés, ni compris** dans leur requête.
- ⇒ La difficulté des situations est accentuée par le **contexte sanitaire** qui favorise la dégradation des situations et les obstacles à la création de lien avec les bailleurs.

ii. La santé :

Les usagers rencontrent des difficultés concernant la santé :

- La problématique la plus rencontrée concernant ce sujet est relative à la **difficulté à trouver des rendez-vous médicaux sur le territoire**. Face à cette situation les usagers prennent des rendez-vous plus éloigné (Grenoble ou Valence), ces solutions mettent au jour d'autres difficultés liées à la **mobilité** et notamment à l'accessibilité aux transports en commun régionaux.
- Les usagers rapportent également un **sentiment d'opacité** face au monde médical. Par exemple concernant la prescription des médicaments.
- ⇒ Ces constats sont identifiés depuis longtemps sur le territoire, ils sont largement partagés lors des restitutions avec les autres acteurs.

iii. La vie professionnelle :

- Les difficultés rencontrées concernent l'accès à l'emploi, et se focalisent autour du **manque d'accompagnement dans la recherche d'emploi**.
- Concernant l'accès à la retraite, on note plusieurs situations problématiques : la **mise en place du dossier** qui peut être vraiment difficile pour l'utilisateur, le **délai d'attente** ainsi que les **interférences entre les administrations** (Retraite, APL, AAH), enfin la situation particulière du **veuvage**.

iv. *Le numérique :*

- La question du numérique **n'est pas ressortie dans les résultats du diagnostic**, en effet elle n'a été abordée spontanément que par un habitant. Néanmoins, elle a été largement mise en évidence par tous les acteurs lors de la restitution.
- Les sujets principaux concernent : la question de la **dématérialisation, l'accompagnement à la borne numérique**, l'appropriation par les **personnes âgées** de l'outil numérique, l'inégalité des populations dans **l'accès à l'outil numérique**, les conséquences de la fracture numérique en ce qui concerne l'accès à l'information.

c) Concernant la famille

Qui sont les familles de Saint Marcellin ?

Sur la famille, plusieurs thématiques sont ressortis (*ici les données issues de la démarche participative interne à la Fabrik et les données issus du diagnostic famille externe ont été associées*) :

- Mon quotidien de parent :
 - o Enjeux financiers,
 - o Accès à la santé,
 - o Transformation dans le couple
 - o Difficultés liées aux horaires de travail
- L'accueil de mes enfants :
 - o Garde des enfants en bas âges,
 - o Offre et équipement sur le territoire
- Mon implication dans la vie de mon enfant
 - o Passer de bons moments en famille
 - o La relation parents enfants
 - o La relation avec l'école

i. *Le quotidien des parents :*

- Difficultés au niveau **financier** : les familles ont évoqué des difficultés financières liées notamment à des situations de chômage très fréquentes. C'est un des freins évoqués concernant l'accessibilité au loisir des enfants également.
- **Accès à la santé** : les familles évoquent des difficultés pour rencontrer un médecin, tant concernant le médecin traitant, que spécialiste, ou un manque de confiance dans le professionnel qu'elles sont allés consulter.
- **Transformation dans le couple** : Suite à une séparation en cours ou passée, les parents ont pu évoquer les difficultés qui rejaillissent sur l'enfant. Ces difficultés peuvent être relative à leur rôle parental « *j'ai des difficultés à jouer mon rôle de père quand mon enfant ne vit pas avec moi* », ou bien au niveau financier. Un manque de ressource pour les familles monoparentales est évoqué également.
- Difficultés liées aux **horaires de travail** : Soit concernant la gestion du quotidien (« *ma fille doit se réveiller toute seule parce que je commence à 5h du matin* ») soit pour trouver un emploi dont les horaires sont compatibles avec la vie familiale. Cette question fait échos à celle des modes de garde.

ii. *L'accueil des enfants :*

- **Garde des enfants en bas âges** : Il semble qu'il y ait une demande du côté des familles, alors même qu'il y a encore des places vides parmi les structures proposant un accueil. Ce qui pose la question

de l'adaptation de l'offre à la demande. Ça pose la question des modes de garde sur les horaires atypiques.

- **Offre et équipement sur le territoire** : Beaucoup de familles se disent très satisfaites de l'offre et des équipements sur la ville de Saint Marcellin, néanmoins certaines familles plus isolées ont pu exprimer des besoins. Ce qui peut poser la question de l'appropriation de l'offre par toutes les familles, notamment au niveau des espaces de jeux pour les enfants, ou de l'accessibilité des familles aux centres de loisirs (alors même qu'un gros travail de la collectivité a été réalisé sur les coefficients familiaux).

iii. L'implication des parents dans la vie de l'enfant

- **Passer de bons moments en famille** : La question des bons temps passés en famille a été difficile à aborder du fait de la période de crise sanitaire qui a beaucoup limité tout le monde dans les activités de loisirs habituels. Les familles ont pu exprimer les difficultés de devoir rester confiner dans des petits appartements avec des difficultés de voisinage. Les partenaires ont souligné l'importance de cette entrée par le plaisir et non pas par les difficultés.
- **La relation parents enfants** : Beaucoup de demande concernant les familles dont les parents ne parlent pas bien français : la demande se focalise sur l'accompagnement des parents concernant l'apprentissage du français, et des enfants concernant l'accompagnement à la scolarité.

Par ailleurs, les parents expriment une difficulté générale à mettre leur enfant au travail, soit inexplicables soit du fait de la spécificité de l'enfant (*speed, etc.*)

Les partenaires évoquent une difficulté à mobiliser les familles sur des temps de loisirs parents/enfants.

- **La relation avec l'école** : Les témoignages concernant les relations avec l'équipe enseignante varient d'un enseignant à l'autre : de relation très compliquée, à très encourageante.

CE QUE L'ON RETIENT DE CES DIAGNOSTICS

La répartition de la population dans Saint-Marcellin traduit un **cloisonnement par quartier et par typologie familiale** qui tend à accroître les inégalités entre les habitants notamment :

- pour les **familles qui habitent principalement La Plaine**
- pour les **personnes isolées, principalement en centre-ville**

Pour rappel, la composition des ménages Saint-Marcellinois est la suivante :



La précarité des ménages est importante et s'est aggravée ces dernières années :

- **58% des ménages saint-marcellinois sont non imposés**
- Le taux de **chômage est à 12,7%**
- 51% des familles avec enfant Saint-Marcellinoises considérées à **bas revenus et fragile** selon données CAF

Il ressort de ces éléments chiffrés et des échanges avec les habitants et les partenaires un **besoin identifié de lien**, de relations plus **solidaires et respectueuses**, d'espace de rencontre, d'activités conviviales entre habitants. Mais aussi un besoin **d'interlocuteur avec les institutions**, **d'être écouté**, d'avoir des explications et **d'oser les demander** (accès à la santé, compréhension des analyses médicales), **d'être accompagné dans ses démarches** notamment administratives (emploi, logement, protections sociales, départ à la retraite, etc.) mais aussi dans le suivi et la gestion des délais liés à ces démarches. Au regard de ces attentes, le numérique pourrait être un premier niveau de réponses toutefois un certain nombre d'habitants semblent ressentir un « **blocage** » au regard de la **difficulté de se familiariser avec un nouvel outil aussi complexe et changeant que l'outil numérique**. Dans ce cas la réalisation des démarches administratives numériquement avec **l'aide d'un médiateur** semble être perçue comme rassurante pour les habitants.

Les familles subissent de **fortes difficultés financières** qui peuvent avoir un impact dans **l'accès à l'offre de services sur le territoire** que ce soit lié au coût réel ou perçu. Ces freins peuvent également concerner la **garde d'enfants**, en bas-âges comme sur les temps **d'accueil de loisirs ou de lieux culturels**. L'enjeu de **l'appropriation** des espaces et des services par les habitants est également une piste avancée par les partenaires.

Un besoin de **lieu ressource** pour les familles notamment monoparentales dans la gestion de leur vie quotidienne est exprimé, malgré la difficulté pour les professionnels (Maison des Familles, EVS, LAEP, Centres de loisirs, etc.) de mobiliser les familles sur les temps de loisirs parents/enfants. Cela pose la question de l'adaptation des propositions des structures familles aux attentes mais aussi aux contraintes quotidiennes des familles. Néanmoins regrouper parents-enfants pour passer un temps privilégié ensemble est un moyen identifié de rencontrer des familles pour qui ce n'est pas facilement réalisable à la maison, d'autant plus dans un contexte de confinement dans des appartements sur habités.

Certaines familles se sentent en grande difficulté pour accompagner leurs enfants au travail scolaire que ce soit lié à la spécificité de leur enfant, à la faible qualification ou la barrière de la langue du côté des parents.

Si 75% des habitants interrogés se sentent bien dans la ville, il est repéré **un souhait de développer des activités quotidiennes comme festives** malgré un nombre important d'associations et une offre de loisirs et d'accueil conséquente. Ce souhait se pose dans une posture d'habitant consommateur, de même que des attentes d'équipement de consommation dignes d'une grande agglomération sont également posées.

Ces constats posent la difficulté pour Saint-Marcellin en tant que ville-centre de fonctionner en logique urbaine et en exerçant une polarité locale, tout en étant une commune rurale vieillissante dont l'image manque d'attractivité.

C. EVALUATION DU PROJET PRECEDENT

1. Bilan de l'année 2020 : une année en pointillée et tâtonnements

Les actions du début de l'année 2020¹ sont interrompues par le confinement qui a poussé l'équipe à se mobiliser pour se réinventer et pour **maintenir le lien** avec les habitants à distance (appel, visioconférence, renforcement de la communication via Facebook). La Fabrik s'est particulièrement sensibilisée, en partenariat avec le Tiers Lieu Numérique, sur **l'accompagnement à la scolarité** dont le prêt de tablettes numériques. Lors du déconfinement La Fabrik a immédiatement rouvert ses portes principalement pour l'accueil de **l'espace France Services**, soutien indispensable aux habitants lorsque beaucoup d'institutions étaient encore fermées. Dès l'été, en s'appuyant sur la démarche d'« aller-vers » du diagnostic participatif, **trois temps forts** ont été développés et de **nombreuses animations et activités**. La **rentrée** est marquée par des activités davantage **animées par des bénévoles** en réponse à des souhaits exprimés par les habitants. La mobilisation de certains bénévoles a permis à quelques activités de perdurer lors du second confinement. Grâce à la mise en place de solutions numériques adaptées en lien avec le tiers lieu numérique, **le comité habitants** a pu également continuer à se réunir régulièrement. Au printemps 2021 les activités collectives n'ont toujours pas pu reprendre toutefois une veille est établie par l'équipe de La Fabrik pour lutter contre l'isolement des personnes les plus fragilisées en maintenant un lien avec certains habitants, en développant les échanges par visioconférence, Facebook et par téléphone, et même par **carte postale** !



¹ Bilan de l'année 2020 présenté en comité de pilotage, en annexe p. 84

2. Evaluation de la déclinaison des objectifs du projet :

Cette évaluation¹ a pour origine un travail de bilan réalisé lors d'un groupe de travail transversal (équipe professionnelle, comité habitants, bénévoles) en avril 2021².

a) Axe transversal : Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants pour favoriser leur implication

Les points qui ressortent concernant l'axe transversal est principalement la difficulté à accueillir et à favoriser l'implication des habitants pendant cette période marquée par la distanciation sociale et les gestes barrières. Néanmoins l'équipe s'est largement mobilisée pour accueillir quand cela a été possible, et pour adapter les espaces de rencontres aux nouvelles circonstances (appel/carte postale pour garder le lien). La dynamique d'aller vers qui a mobilisé l'équipe, les bénévoles, les membres du comité habitants s'est mis en place et suscite l'enthousiasme. La rentrée a permis également la mise en place de nouvelles activités proposées par de nouveaux bénévoles, qui ont fait venir de nouveaux participants.

Enseignements à tirer : Si l'équipe reste mobilisée et cherche de nouveaux moyens pour accueillir les habitants qui dépassent les difficultés liées au contexte sanitaire, elle témoigne néanmoins d'une fatigue liée à l'effet « *stop and go* » vécue tout au long de l'année 2020

b) Axe 1 : Renforcer l'accès aux informations et aux droits pour tous

Plusieurs éléments à retenir :

- L'Espace France Services a bien été mis en place et permet d'accueillir des habitants et de les aider dans leurs démarches administratives numériques.
- Le partenariat avec le Tiers Lieu Numérique a permis de travailler sur la lutte contre la fracture numérique grâce à des formations, de la mise à disposition de matériels, et des ateliers dédiés.
- Essor des ateliers sociolinguistiques (ASL) qui ont accueilli 30 participants au début de l'année. Forte demande sur le territoire.

Enseignements à tirer : La Fabrik doit renforcer le plus possible ses bases pour pouvoir poursuivre la construction de l'accès aux droits et à l'information pour tous. Le travail partenarial est à renforcer.

c) Axe 2 : Développer les solidarités sur le territoire

Malgré la situation sanitaire, beaucoup d'ateliers ont été proposés par des bénévoles à la Fabrik, ainsi que des sorties découverte. Les changements de situation brusques ont demandé une forte adaptation de chacun dans l'organisation, et également au niveau de la communication.

Ainsi il est arrivé que des habitants se désengagent brutalement par crainte de la COVID, ou que plus de participants soient attendus sur certains ateliers qui étaient organisés en réponse à une demande. Ces points de blocage nous posent la question des freins qui empêchent les habitants de participer aux ateliers de la Fabrik alors qu'ils expriment leur approbation concernant le contenu.

¹ Evaluation du précédent projet social élaboré en groupe de travail transversal, en annexe p. 87

² Voir partie d) groupe de travail transversal, issue de la méthodologie du diagnostic participatif, p. 13 du présent document

Enseignement à tirer :

- Point d'attention sur la communication pour valoriser les ateliers
- Point d'attention sur les freins pour accéder aux ateliers, et la question de l'appropriation de l'offre par les habitants.
- La relation partenariale n'était pas centrale sur cet exercice : trouver l'équilibre entre stabiliser l'interne et développer le partenariat sur le territoire

d) Axe 3 : Accompagner la fonction parentale dans les parcours de vie des enfants et des jeunes

Difficulté pour la Fabrik d'être identifiée comme un acteur ressource famille sur le territoire pour l'instant. La référente famille a mis en place de nombreux ateliers parents-enfants : il en ressort une difficulté à mobiliser les parents. Ainsi certaines activités notamment hors les murs ont été monopolisées par des enfants seulement, les parents restant à l'écart.

L'accompagnement dans la continuité pédagogique est une porte d'entrée sur laquelle les familles se sont mobilisées ainsi que les Ateliers Socio Linguistiques (la plupart des participantes sont des mères de famille).

Enseignements à tirer :

- Point d'attention sur l'identification de la Fabrik en tant qu'acteur famille sur le territoire auprès des habitants
- Difficulté à construire des réponses avec les familles alors qu'elles n'ont pas encore identifié la Fabrik comme lieu ressource.
- Travailler sur les entrées ASL/accompagnement à la scolarité

e) Focus Comité habitants :

Le comité habitants issu du groupe ressource à l'origine de la création de l'EVS avait identifié une nécessité d'être réinterrogé pour correspondre dans sa composition et son organisation aux objectifs poursuivis. Le premier projet social avait bien identifié cet enjeu.

Le comité habitants en 2020 a été marqué par les circonstances sanitaires. Ainsi on peut observer moitié moins de rencontres par rapport à 2019 (date des rencontres : 16 janvier, 6 février, 28 mai, 11 juin, 13 octobre, 19 novembre).

En accord avec ses objectifs, la restructuration du comité habitants a eu lieu par différentes étapes :

- La **suite et l'achèvement du travail de structuration** a été réalisé avec le soutien de la fédération des centres sociaux de l'Isère jusqu'au mois de juin. Ce travail a mené à un changement de composition du comité habitants qui a débuté à la rentrée de septembre 2020. L'idée a été de recentrer la composition du comité habitants afin de créer un « espace habitant » (avec responsable EVS pour coordonner) qui représenterait l'ensemble des habitants et usagers de la Fabrik. Sa composition est donc passée de trois collèges : élus / habitant / associations, à trois collèges : bénévoles / habitants / salariés. Les représentants de ces collèges portent au nombre de 10 les membres du comité habitants à ce jour dont 7 habitants.
- **Investissement important de certains membres du comité habitants dans la démarche d' « aller vers »** dans la cadre de la préfiguration centre social pendant l'été 2020, et lors des temps de restitution à la fin de l'année.

- Cette restructuration du comité habitants a été matérialisée dans un règlement intérieur dont le contenu est issu des réflexions de l'instance. **Il a été validé au moins d'octobre par le comité habitants et envoyé pour validation au CA du CCAS.**
- Le **comité habitants a poursuivi ses rencontres à distance** pendant le deuxième confinement en mettant en place un accompagnement concernant l'équipement informatique pour une partie de ses membres.
- ⇒ **A la fin de l'année 2020 les membres du comité habitants expriment un essoufflement de vivre leur mission à distance.** La démarche de préfiguration centre social a permis d'associer les membres du comité habitants en présentiel sur les groupes de travail et sur les groupes de travail transversaux avec l'équipe et les autres bénévoles en 2021¹.

Enseignements à tirer :

- Le comité habitants a des difficultés à se fédérer en tant qu'entité autonome au sein de la Fabrik, néanmoins chacun de ses membres est investi à sa mesure individuellement dans la vie de la structure.
- Les changements de projets successifs, les changements de direction et la situation sanitaire ne lui ont pas laissé le temps de se poser dans sa pratique en tant que groupe.

L'année 2020 a contraint La Fabrik (l'équipe professionnelle comme les bénévoles d'activités et du comité habitants) de s'adapter et de se réinterroger, ne permettant pas à l'EVS de vivre son projet social comme il était prévu. Les points d'attentions sont :

- L'identification de la Fabrik, notamment par les **familles**, et la **communication** au sens large (ex : appropriation des ateliers de La Fabrik),
- **L'accueil** à consolider dans sa caractéristique d'animation de la vie sociale et non pas comme accueil administratif pur,
- La poursuite de **l'accès aux droits** et à l'information
- Le développement du **partenariat**.

Toutefois, l'évaluation révèle une mobilisation toujours forte et qui a du sens pour les bénévoles et l'équipe professionnelle. Il y a donc un **enjeu principal de stabilisation et de structuration de La Fabrik, à construire collectivement.**

¹ La composition et les missions du comité habitants tel que structuré depuis septembre 2020 sont abordées dans la partie RESSOURCE p50 du présent document

NOTRE PHILOSOPHIE DU PROJET SOCIAL

1. Notre utopie

Ce projet visant notre premier agrément centre social se construit sur notre utopie de vivre dans une société où le pouvoir d’agir individuel et collectif des habitants se développe en faveur d’une amélioration de leurs conditions de vie et d’un meilleur vivre-ensemble. Cette vision de la société souhaitée de bâtir un « autre monde possible » au pluriel peut passer par plusieurs portes d’entrée :

- La dimension individuelle de l’habitant face à sa situation propre, qui permet de reprendre le pouvoir sur sa vie
- La dimension collective et du lien entre les habitants. Le sentiment d’appartenance à un groupe qui permet de nouvelles réalisations pour et par le groupe
- La dimension citoyenne : La mise en action des habitants en faveur de l’amélioration de l’ensemble, au service d’un intérêt commun.

2. Les buts de notre projet

La Fabrik souhaite vivre cette aventure utopique en accompagnant les habitants de Saint Marcellin vers un changement de paradigme : cette utopie se décline ainsi à travers les buts de son projet. Ces derniers sont ce que l’on souhaite transformer dans les trois prochaines années via l’outil qu’est le projet social et interviennent donc en transverse sur notre plan d’action.

Développement de la capacité à agir en individuel et en collectif des habitants...	...en faveur d’une amélioration de leurs conditions de vie et d’un meilleur vivre ensemble.
-> Renforcer la dynamique participative concernant, l’accueil de toutes personnes qui passent la porte de la Fabrik, le développement de l’écoute active de la parole habitante, -> la construction d’une gouvernance partagée, -> l’accompagnement de projets collectifs ,	-> Travailler sur l’amélioration des conditions de vie pour œuvrer contre la précarité grandissante des ménages et des familles , notamment par l’entrée de l’accès aux droits -> Travailler sur l’amélioration du vivre ensemble dans le cadre de vie par l’entrée des initiatives habitantes.

3. Notre identité

⇒ **Devenir la Fabrik des initiatives citoyennes**

Fabrik : Faire ensemble, mener des actions ensemble, inventer, construire, créer.

Initiatives : « Action d’une personne qui propose, entreprend, organise (qqch.) en étant la première » : Innovation sociale. Prendre l’initiative d’une démarche. Collectif, Mouvement, dynamique.

Citoyennes : dimension politique (participer aux affaires de la cité) intérêt général, bien commun, vivre ensemble, amélioration des conditions de vie, lutte contre l’exclusion, solidarité.

Moyen : accueil inconditionnel, soutien, actions collectives, co portage des actions, gouvernance partagée.

4. Nos principes d'actions

Pour atteindre ces buts, nous définissons ici les modalités d'actions qui nous serviront de socle partagé tout au long de la mise en œuvre du projet social.

- Enraciner et consolider **l'organisation interne de La Fabrik**, notamment sur les questions de :
 - o Gouvernance
 - o Vie d'équipe
 - o Place des bénévoles
- La présence des partenaires et institutions sur le territoire, ainsi que la structure de la population au sein de la commune nous pousse à continuer notre **méthodologie de travail** partagé :
 - o Multi-acteurs : avec les partenaires, les membres de La Fabrik dont le comité habitants, les bénévoles, les élus, les habitants.
 - o Global : mettre en réflexion collective notre construction de centre social : les constats, les enjeux, les objectifs communs, la priorisation des actions
 - o Concret avec la co-construction des actions, leurs évaluations et réajustements.
- Co construire avec les **partenaires** : La Fabrik s'inscrit sur un territoire dont les acteurs sont riches, elle doit s'inscrire dans cette richesse en favorisant l'association et la coopération avec les partenaires et en luttant contre la concurrence entre eux.
- Cibler nos **lieux d'intervention**¹ en fonction des enjeux :
 - o L'Atelier de la Fabrik : siège social et place centrale pour la famille
 - o Riondel comme porte d'entrée aux droits
 - o Maison Beausoleil comme lieu de proximité au sein du quartier politique de la ville.
- Développer une **gouvernance** partagée grâce au comité habitants. Cette instance issue du groupe ressource à l'origine de l'EVS a perduré et s'est progressivement transformée et structurée au fur et à mesure de la construction de la Fabrik. Son pouvoir d'action doit être renforcé et consolidé afin de lui permettre de réaliser les objectifs mentionnés dans son règlement intérieur :
 - o Favoriser la participation et l'initiative des habitants,
 - o Promouvoir la Fabrik,
 - o Participer aux prises de décision concernant l'EVS,
 - o Favoriser la concrétisation des différents projets inscrits dans le projet social.

5. Nos instances

a) Instances stratégiques de décision

Le comité de pilotage de La Fabrik est garant de la mise en œuvre et du suivi du projet social. Il fixe les orientations générales, arbitre les propositions issues de la concertation et valide chaque grande étape du projet. Il se réunit une fois par an, et davantage lors de démarches clés du projet (renouvellement du projet social, évaluation). Il est composé de :

- | | |
|--|--|
| - Elus et techniciens de la Ville et du CCAS de Saint-Marcellin, | - Fédération des Centres sociaux de l'Isère, |
| - Elus et techniciens du SMVIC, | - Les EVS du territoire, |
| - Membres du Comité Habitants, | - Conseil Départemental, |
| - CAF, | - Le Délégué du Préfet, |
| | - La MSA |

¹ Cf. partie sur les locaux p. 53

Composé d'élus et de techniciens de La Fabrik (élue, direction Service à la Population, Direction du CCAS, Direction de La Fabrik), le **comité technique** a pour objectif de préparer et de valider la politique interne de la démarche, de la méthodologie et des axes de travail.

b) Instances de concertation partenariale et de mise en œuvre de la participation habitante

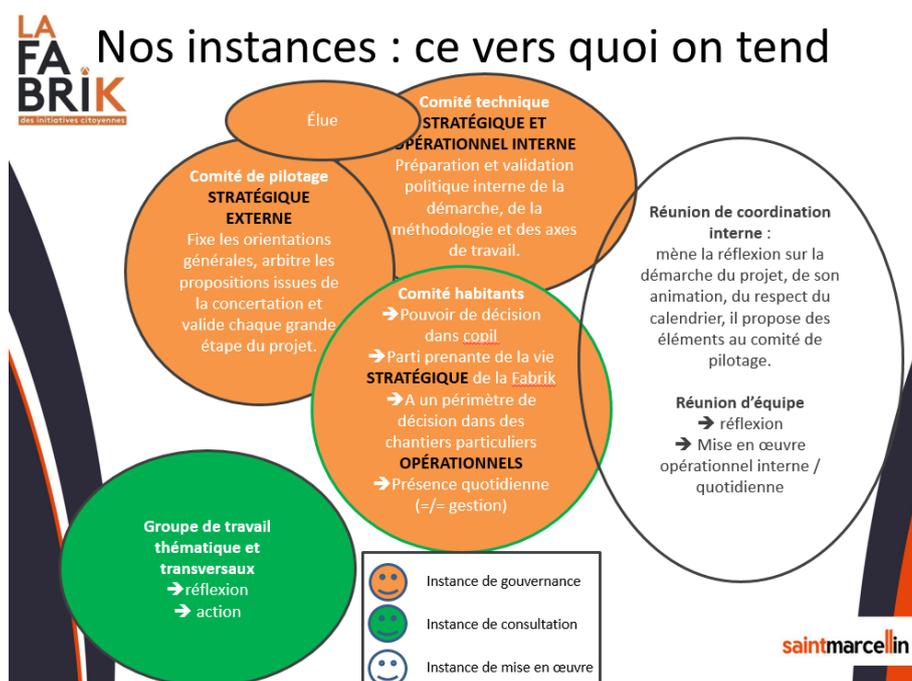
Composé d'habitants, de bénévoles et de salariés de La Fabrik, le **comité habitants**¹ vient en appui au comité technique pour mettre en œuvre les différentes phases du projet : réflexion sur les outils à mettre en place, animation « aller vers », témoin de la démarche auprès des habitants. Il se réunit une fois par mois ou tous les deux mois. Une restructuration du comité habitants a été menée début 2020 avec le soutien de la fédération des centres sociaux. Ce travail a abouti à la composition actuelle, qui permet aux participants de se concentrer sur des problématiques internes, tout en restant en lien avec d'autres acteurs institutionnels et des partenaires.

Composés de partenaires, habitants, bénévoles, membre de l'équipe professionnelle, les **groupes de travail thématiques** sont des espaces de réflexions communes, de partage et de construction du projet social par thématique. Leur activité peut se pérenniser après le rendu du projet et notamment dans le cadre de l'évaluation du projet social, en fonction de la dynamique du collectif.

Le **groupe de travail transversal** réunit les membres de l'équipe professionnelle, des habitants du comité habitants et des bénévoles. Il a vocation à mener des réflexions qui sont davantage sur la partie stratégique et interne que les groupes de travail thématiques. Il est également un espace de développement de l'opérationnel. Le groupe de travail transversal comme son nom l'indique un outil de partage du projet social entre les personnes mobilisées dans le quotidien de La Fabrik.

c) Coordination technique

La mise en musique de ces instances s'appuie sur des temps de coordination composés exclusivement de techniciens de La Fabrik, en réunion d'équipe (avec l'ensemble des professionnels) ou en coordination de direction. L'objectif est de mener la réflexion sur la démarche centre social, son animation, son calendrier. Cette coordination interne est force de propositions au comité de pilotage.



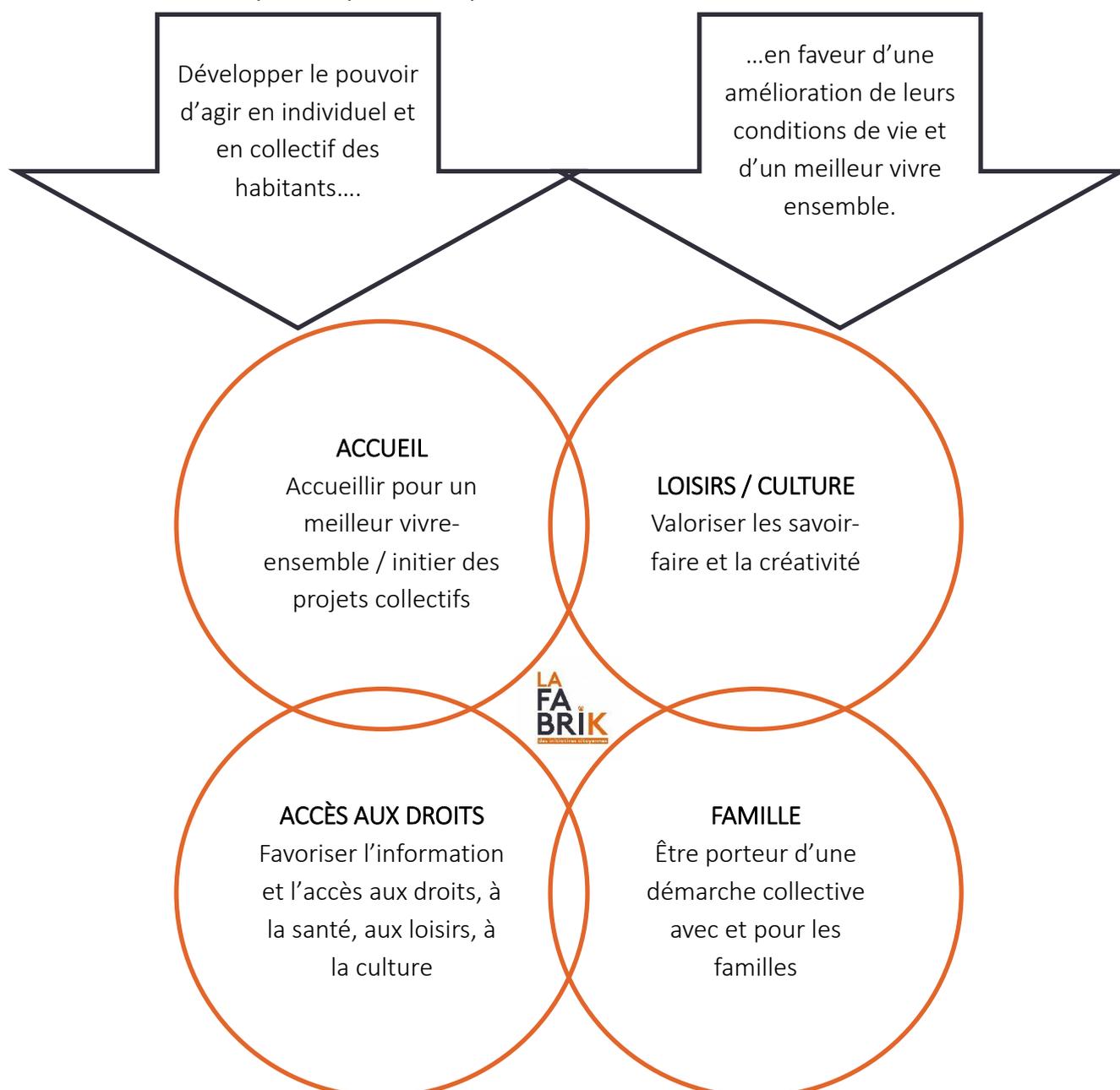
¹ Cf. descriptif complet du Comité habitants p. 51

6. Le public de La Fabrik

Dès l'ouverture de La Fabrik, des habitants isolés ont identifié ce lieu comme espace où sortir de son isolement notamment en partageant un temps convivial (accueil café, jeux de cartes). Ce public, pour beaucoup issu du Petit à Petit après sa fermeture, a pu ainsi participer à des activités proposées par les professionnels de La Fabrik. L'accueil convivial permet aujourd'hui d'accompagner les habitants vers d'avantage de collectif et de faire-ensemble.

Toutefois, il s'agit d'ouvrir La Fabrik à d'autres habitants, notamment les familles et habitants du quartier politique de la ville, tout en maintenant la confiance existante avec les habitants aujourd'hui proches de La Fabrik. L'organisation de l'accueil dans les différents locaux a donc un enjeu de diversification et de pérennisation des liens.

7. De notre philosophie à un plan d'action



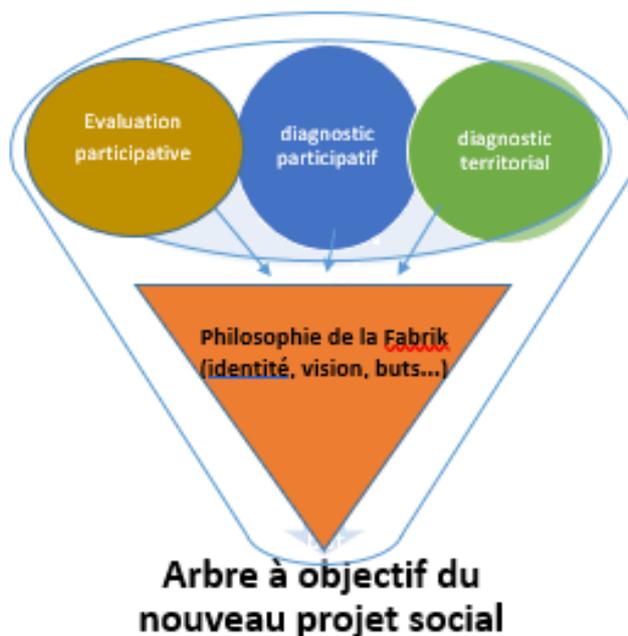
NOTRE ARBRE A OBJECTIFS

Les rencontres et les échanges vécus pendant cette démarche de préfiguration ont été bien au-delà de ce qui transparait dans ces pages. Le recueil de la parole habitante, en effet, a été aussi l'occasion de construire le début d'une relation de confiance avec de nouveaux habitants.

Nous avons essayé de retranscrire le plus fidèlement possible les sujets abordés qui ont été riches et multiples. C'est bien les contenus des diagnostics (territorial et participatif) et de l'évaluation qui sont passés à la « moulinette » de notre philosophie, notre vision, nos buts en tant que centre social. Ce qui a permis de dégager des besoins devenant des enjeux pour La Fabrik, que nous avons répartis en quatre axes.

Chacun des quatre axes sera présenté par :

- une note synthétique partant des constats pour les décliner en une finalité,
- le tableau issu de l'arbre à objectif¹, celui-ci étant en intégralité en annexe
- une ou deux fiche action.



AXE 1 : L'ACCUEIL : DE L'ECOUTE DE L'HABITANT A SA PRISE D'INITIATIVE, UNE QUESTION DE LIEN SOCIAL

Constat :

Pour rappel, les constats issus du diagnostic relatifs à la notion d'accueil sont :

- Manque d'espace de rencontre, d'activités conviviales
- Désir des habitants de vivre des relations plus solidaires, plus respectueuses
- Un ménage sur deux est composé d'une personne seule.
- Agressivité montante ressentie
- Désir d'améliorer l'accueil des nouveaux arrivants
- Beaucoup de consultations habitantes mais peu de réelle collaboration
- Faible niveau de diplôme sur le territoire
- 100% des personnes qui ont participé à un atelier a la Fabrik se sont senties bien accueillies

¹ Arbre à objectif en annexe p. 93

Besoins / Enjeux :

Les constats font émerger un besoin pour les habitants de **sortir de l'isolement**, de se rencontrer en dehors du domicile et d'échanger pour partager le vécu de chacun dans différents lieux de la ville, notamment auprès de familles ou de personnes vivant seules, concernées par un accroissement de la précarité.

Ces rencontres peuvent donner lieu, dans une dimension moins individuelle, à l'émergence **d'initiatives** à construire collectivement. La thématique de l'animation est ainsi facteur de dépassement des difficultés relationnelles via un temps festif ensemble régulièrement et de manière générale en rendant acteur les habitants à des temps d'animations.

Le besoin de participer à la vie de la cité est ainsi en contradiction entre la posture d'habitant consommateur et les revendications de porter la voix des consultations habitantes à une plus haute échelle de la **participation**, et pose la question de l'engagement des habitants, que ce soit dans la durée, le niveau d'investissement, l'organisation. Cet enjeu lié à la participation pose également la question de la démocratie participative au niveau de la collectivité, et de la gouvernance au sein du centre social.

Une interrogation repose sur les attentes des associations concernant un hypothétique besoin de fédérer la **société civile**.

Hypothèses :

- Être accueilli tel qu'on l'est donne confiance
- En identifiant un espace d'écoute inconditionnel, les habitants pourront vivre des temps afin de sortir de l'isolement et s'exprimer dans un collectif, voire s'engager dans un projet quel que soit le niveau d'engagement que chacun s'appropriera.
- Une co-construction des actions et initiatives est une des pierres de la participation des habitants à la vie de la cité. Cette co-construction ne peut se passer d'une réflexion sur les modes de gouvernance et la prise de décision au sein du centre social.
- Ce qui fédère, que ce soit les habitants comme les acteurs de la société civile est avant tout le partage des valeurs.

La finalité :

Faire de La Fabrik un lieu ressource, de prise d'initiative et d'écoute inconditionnelle pour les habitants afin de contribuer à sortir de l'isolement et (re)tisser nos vies de liens sociaux.



Axe 1: Accueil: De l'écoute de l'habitant à sa prise d'initiative, une question de lien social

Objectifs généraux		Construire ensemble une relation de confiance en vue de renforcer le lien social au niveau individuel, familial et au sein d'un groupe						Favoriser la mobilisation des habitants à La Fabrik									
Objectifs intermédiaires		UN ACCUEIL DE QUALITE et adapté aux différents publics (dans les 3 lieux)			RENFORCER LA FONCTION ECOUTE DE TOUTES LES PERSONNES qui se placent en posture d'accueil à la Fabrik			FAIRE NAITRE ET ACCUEILLIR DES INITIATIVES ENSEMBLE			RENFORCER LA GOUVERNANCE POUR FAVORISER LA MISE EN PLACE D'INITIATIVES HABITANTES				ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES INITIATIVES		
Objectifs opérationnels		Créer des espaces conviviaux	Expérimenter les temps propices à l'accueil à la Fabrik sur les trois lieux	Créer des liens entre les espaces	Expérimenter de nouvelles formes d'accueil qui sortent de l'isolement (surtout dans les périodes de confinement)	Favoriser l'implication de toute l'équipe, du comité habitants et des bénévoles dans la posture d'accueil partagée et d'écoute active (fiche actions)	Favoriser les rencontres entre les membres de la Fabrik (bénévoles d'activités, du comité habitant, salariés)	Favoriser les temps conviviaux et informels entre les habitants pour échanger autour de sujets d'actualité locale, nationale, environnementale	Faire des ateliers bénévoles un des lieux de naissance d'initiatives habitants	Continuer à étoffer, structurer et renforcer le réseau de bénévoles	Dynamiser et renforcer le travail de gouvernance du comité habitants	Développer le Fond de Participation Habitant	Accompagner l'utilisation d'un Fonds de Participation Habitants par le comité habitants	Accompagner les habitants dans la construction d'une instance de quartier (sur l'initiative des habitants en cohérence avec l'existant)	Accompagner les nouvelles initiatives de façon réactive et les projets pérennes	Accompagner les initiatives d'animation de proximité dont les besoins ont été relayés par le groupe cadre de vie	Favoriser la mise en réseau d'initiative inter âge/inter quartier/inter ville en s'aidant des partenariats
Plan d'actions		Aménager l'accueil des locaux avec du mobilier domestique et accueillant et non pas administratifs (salon, café, coin lecture, jeux, etc.)	Planifier des temps d'accueil café sur une durée et journée définie mettre en place une procédure d'accueil en temps informel (avant ou après une activité à La Fabrik, accueil libre, adapté aux enfants, aux parents, etc.) répartir les temps d'accueil entre agents sur les différents lieux Ex : repas partagé	Marquage au sol (appropriation de l'espace public par les habitants)	Ex : carte postale	Coconstruire entre professionnels et bénévoles une procédure d'accueil de ce binôme : quelle posture, quelle activité, sur quel temps hebdomadaire, etc. Formation de toutes les personnes qui se placent en posture d'accueil (bénévoles d'activités, du comité habitant, salariés) Ex : écoute active / Communication non violente >> Plan de formation	Rendre régulier les groupes de travail transversaux organiser les présences de bénévoles de manière à ce qu'un professionnel soit toujours présent pour permettre un échange mettre en place un espace identifié pour et par les bénévoles dans un des locaux	Lors de l'accueil café ou lors d'autres temps/lieux pertinents	Poursuivre l'accueil et la mise en place d'ateliers par des bénévoles et ouverts à tous (Chi Kong, ASL, etc.)	Encourager les habitants à proposer une activité, à devenir bénévole Communiquer auprès des habitants sur la possibilité d'être bénévoles Lancer des appels à bénévoles (ex : bénévoles d'accompagnement à la scolarité)	Cf. fonctionnement du comité habitants décrit dans le PS Mission pilotée spécifiquement par le poste d'adjoint de direction Appropriation pour tous de ce qu'est le projet social de La Fabrik	Définir collectivement au sein de La Fabrik la procédure d'utilisation du FPH : qui peut solliciter un fonds, comment, qui définit si le fonds est attribué, sur quelle forme (appel à projet, au fil de l'eau, etc.) Temps de travail dédié de l'adjoint de direction	Intégrer aux ordres du jour du comité habitants la réflexion de portage de projet par cette instance et/ou des membres de cette instance. Rôle particulier de l'adjoint de direction ainsi que des membres professionnels du comité	Poursuivre l'accompagnement et l'animation des réunions du conseil citoyen s'il le souhaite Permettre à d'autres collectifs d'habitants, étant dans une logique d'instance de quartier, d'être accompagnés dans leur organisation, l'animation de leur réunion, leur fonctionnement, par l'équipe de La Fabrik (professionnel, bénévole, comité habitants, à construire)	Organiser les temps de construction de ces initiatives rapidement après leurs émergences, donner des réponses opérationnelles aux habitants, planifier avec les habitants les différentes étapes des projets (ex : projet jardin, seniors en vacances, etc.) ==> mettre en place une méthodologie d'accompagnement de ces projets habitants	Décliner la méthodologie créée pour accompagner les initiatives habitantes pour des animations de proximité, avec les membres du groupe de travail cadre de vie. Ex de projet : - fête de quartier, barbecue géant, fête de la récup, investir le marché - chantiers ouverts pour embellir mon quartier (fiche actions)	S'appuyer sur la dynamique d'animation de la vie sociale du territoire pour développer des partenariats entre habitants et bénévoles des structures EVS et centre social De même, faciliter les échanges entre habitants d'instances ou structures différentes (entre membres d'associations par exemple)

Fiche action 1.1 : Binôme d'accueil

Constats de départ : Manque d'espace de rencontre ; désir de relations plus solidaires ; un ménage sur deux est composé d'une personne seule ; beaucoup de consultation mais peu de collaboration.

Où ça se situe dans le projet social ?

Axe 1: accueil: de l'écoute de l'habitant à sa prise d'initiative, une question de lien social

Obj général : construire ensemble une relation de confiance en vue de renforcer le lien social au niveau individuel, familial et au sein d'un groupe

Obj intermédiaire : renforcer la fonction écoute de toutes les personnes qui se placent en posture d'accueil à la Fabrik

Obj opérationnel : Favoriser l'implication de toute l'équipe, des membres du comité habitants et des bénévoles dans la posture d'accueil partagée et d'écoute active

Quels sont les objectifs de l'action ?

- Bien accueillir à la Fabrik sur les trois lieux
- Fédérer les proches de la Fabrik
- Faire connaître la Fabrik
- Favoriser la naissance d'initiatives habitantes
- Impliquer les habitants à tous les niveaux



Proposer aux bénévoles de former des binômes d'accueil avec des membres de l'équipe professionnelle sur des créneaux identifiés au sein du centre social. Il sera proposé aux binômes des formations sur l'accueil et l'écoute dans la relation. En respectant le projet social, le binôme créera les modalités de leur accueil, qui pourra être simplement un accueil café ou encore un partage sur l'actualité, ou de la lecture.

Avec les bénévoles pour l'accueil de tout public et l'équipe professionnelle notamment les agents d'accueil

Pour les bénévoles dans le cadre de leur collaboration et apports personnels ; pour les personnes qui franchissent la porte du centre social pour une meilleure visibilité



Dans les trois lieux de La Fabrik avec les spécificités de chaque espace ainsi qu'hors les murs sur des temps d'accueil en cœur du quartier ou sur le marché par exemple.

2021 pour échange et réflexion avec bénévoles et équipe, formation, expérimentation
2022 pour mise en œuvre



- Moyens humains : un salarié par binôme
- Moyens financiers : non
- Moyens techniques : formation / stage d'immersion



Quels sont les résultats attendus ?

Critère :

- Favoriser la solidarité entre habitant
- Favoriser l'appropriation de la Fabrik par les habitants : des habitants accueillent les habitants
- Améliorer les relations entre habitants

Indicateurs : nombre de bénévoles constituant un binôme ; nombre de créneaux d'ouverture de La Fabrik couverts par un binôme d'accueil ; satisfaction des habitants d'être accueillis par d'autres habitants ; nombre de bénévoles formés à l'accueil

Les points d'attention évoqués lors du GT transversal :

Bien repérer les envies de bénévoles,

Leur proposer une période de stage pour découvrir ce que c'est que l'accueil à la Fabrik

Faire une charte sur l'accueil à la Fabrik, avec les valeurs, déontologie...



Fiche action 1.2 : Accompagner l'organisation d'animations de proximité

Constats de départ :

Manque d'espace de conviviaux, festifs. Les habitants peuvent souvent ne pas se sentir concernés par les événements/animations qui sont organisés. Ce sont toujours les mêmes habitants qui participent et qui organisent. Un ménage sur deux est composé d'une personne seule.

Où ça se situe dans le projet social ? Dans quel but ?

But : développer le pouvoir d'agir des habitants individuel et collectif en faveur d'une amélioration de leurs conditions de vie et d'un meilleur vivre ensemble

Axe 1: Accueil: De l'écoute de l'habitant à sa prise d'initiative, une question de lien social

Obj général : Favoriser la mobilisation habitantes à la Fabrik

Obj intermédiaire : Accompagner la mise en œuvre des initiatives habitantes

Quels sont les objectifs de l'action ?

- Lutter contre l'isolement (notamment des familles)
- Fédérer les habitants
- Passer du bon temps ensemble pour favoriser la relation de confiance et la communication
- Générer une dynamique positive d'initiatives : favoriser la mobilisation habitantes
- Favoriser les actions intergénérationnelles



QUOI

Comme évoqué lors du groupe de travail sur le cadre de vie, au-delà de la précarité financière, d'autres fragilités peuvent exister et notamment l'isolement et le repli sur soi. Les temps conviviaux, festifs et de proximité sont de bons supports pour tisser du lien, faire des rencontres entre habitants et avec la Fabrik. Pour que ces temps conviviaux soient à l'image des attentes des habitants, la Fabrik propose de les accompagner dans l'organisation d'animations de proximité, en utilisant et valorisant leur savoir faire et leur expérience. Exemple : fêtes des voisins, fêtes de quartiers, fête de la récup, chantiers ouverts pour embellir mon quartier, etc.

Avec et pour tous les habitants qui le souhaitent. Avec les membres du groupe de travail cadre de vie et des professionnels membre de ce groupe

QUI

OÙ

Sur l'espace public adapté selon le temps proposé

2021 pour échange et réflexion avec bénévoles et équipe, formation, expérimentation
2022 pour mise en œuvre

QUAND

Moyen humain : Animation, et gestion logistique

Moyen technique : Mise à disposition de matériel, prêt de salle

COMMENT

Quels sont les résultats attendus ?

Critère :

- Favoriser les rencontres et la solidarité entre habitant / la prise de confiance en soi
- Favoriser l'appropriation de la Fabrik par les habitants
- Encourager la prise d'initiative

Indicateurs : Nombre d'évènement accompagné, nombre d'habitants investis sur un évènement, satisfaction des habitants participant aux évènements

Les points d'attention évoqués lors du GT transversal :

Le rôle de La Fabrik est de faciliter la mise en place de ces temps d'animation dont la communication

Comment faire pour que ce ne soit pas toujours les mêmes habitants qui portent ?

AXE 2 : VALORISER LE SAVOIR FAIRE ET LA CREATIVITE DES HABITANTS DU TERRITOIRE POUR ENRICHIR L'OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS

Constat :

Pour rappel, les constats issus du diagnostic relatifs à l'accès à la culture et aux loisirs sont :

- Une offre large, riche et diversifiée sur le territoire mais il existe des freins à la participation de certains habitants :
 - o Manque de visibilité et de lisibilité de l'offre de loisirs et culturelle sur le territoire,
 - o Une partie des Saint Marcellinois semble ne pas se sentir concerné,
 - o Une sorte de nostalgie d'un âge d'or de Saint Marcellin où il y avait beaucoup de vie, d'animations, de fêtes ; ce temps serait révolu.
- Certains habitants souhaitent s'investir pour proposer des projets collectifs, mais il existe des freins à leur participation :
 - o Ils ressentent un manque de soutien de la part des autres habitants et ont le sentiment d'« être seul à porter »
 - o Ils ne se sentent pas « compétents » pour proposer des choses
- Difficultés ressenties au niveau relationnel : Ressenti d'un manque de convivialités, de respect entre les habitants, augmentation des difficultés relationnelles et de voisinage, les habitants semblent constater une montée de l'agressivité.
- Les habitants perçoivent l'importance de "faire des choses ensemble" pour améliorer les relations (notamment en intergénérationnel) d'autant plus suite à l'année 2020 marquée par le COVID.
- Des acteurs sur le territoire sollicitent la Fabrik pour son savoir faire en mobilisation habitantes.

Besoins / Enjeux :

Il y a beaucoup d'information faites concernant l'offre sur le territoire, pourtant ces efforts ne semblent pas améliorer et diversifier la fréquentation des propositions. Un travail doit être mené afin de transformer ces canaux d'information et d'orientation des habitants en vue de **valoriser la richesse de l'offre** culturelle et de loisirs du territoire.

Les constats font émerger un besoin pour les habitants de vivre des temps conviviaux au quotidien. Au-delà des propositions d'« activités » faites au niveau de la société civile, les habitants sont en attente d'un **lieu convivial et d'échange**, de partage de savoir faire accessible à tous quel que soit ses capacités et son niveau d'engagement.

Avoir **accès à des activités culturelles et créatives** qui se désintéressent de la performance pour se focaliser sur la convivialité et prendre du plaisir ensemble pourrait permettre de favoriser la prise de confiance en soi et l'amélioration du « vivre ensemble »

Hypothèses :

La Fabrik en créant les conditions de la rencontre et du « vivre ensemble » peut permettre aux habitants d'améliorer la qualité de leur relation en travaillant sur la solidarité, la mixité, le respect, les rencontres de voisinage, inter générationnelles et inter quartier.

La créativité, l'art, la culture, les loisirs sont des médiations accessibles à tous qui permettent de développer la confiance en soi, l'expression de soi et la relation. Faire se rencontrer les



habitants et les acteurs culturels dans une dynamique participative est un facteur d'enrichissement réciproque sur le territoire.

La finalité :

Faire de La Fabrik un lieu ressource, de prise d'initiative, d'échange de savoir-faire, de pratique de loisirs, d'art et de culture PAR et POUR TOUS les habitants et les acteurs culturels et de loisirs du territoire.



AXE 2 : valoriser le savoir faire et la créativité des habitants du territoire pour enrichir l'offre culturelle et de loisirs

Objectifs stratégiques	Bien communiquer sur les offres et les savoirs faire				Partager nos savoirs faire pour passer du bon temps ensemble			
Objectifs intermédiaires	AMELIORER LA LISIBILITE de l'offre de la Fabrik		VALORISER L'INFORMATION concernant l'offre sur le territoire pour la rendre plus accessible		ENCOURAGER DANS LE QUOTIDIEN DE LA FABRIK LA PRATIQUE CONVIVIALE DES LOISIRS NOTAMMENT LES ACTIVITES CULTURELLES ET CREATIVES		DEVELOPPER LA METHODOLOGIE MOBILISATRICE DE LA FABRIK NOTAMMENT EN REPONSE AUX STRUCTURES DE LOISIRS ET CULTURELLES DU TERRITOIRE	
Objectifs opérationnels	Développer la communication de La Fabrik	Améliorer la lisibilité de l'offre de la Fabrik sur les trois lieux pour permettre au public le plus éloigné de venir à la Fabrik Favoriser la mixité sociale au sein des ateliers de la Fabrik	Recueillir et relayer les informations concernant l'offre sur le territoire	Adapter les formes de l'information et la diffuser aux différents publics	Développer et diversifier les ateliers bénévoles à la Fabrik en réponse aux besoins des habitants en termes de loisirs sportifs, créatifs, culturel Mobiliser les compétences des habitants dans l'échange de savoir faire Créer des liens entre les habitants investis à la Fabrik et les structures culturelles du territoire	Renforcer, structurer et donner des moyens au groupe de travail « Cadre de vie » (qui réunit les acteurs associatifs, institutionnels, élus, habitants) pour alimenter une réflexion constante et multi acteurs sur le loisir et à la culture, et l'accessibilité des offres	Être lieu ressource sur la mobilisation habitante, et être repéré comme tel par les partenaires	Avec les partenaires institutionnels et associatifs soutenir et accompagner les initiatives habitantes en faveur de l'accès aux loisirs, aux sports, aux vacances/de l'accès à la mobilité/de la convivialité Renforcer les partenariats avec les associations sportives qui touchent davantage les jeunes
Plan d'action	Mettre en œuvre le plan de communication de la Fabrik Créer un journal dans lequel les habitants sont impliqués, faire des récits d'activité à la Fabrik	Créer des supports d'informations appropriables par les habitants et lisibles en termes de localisation et de public	Identifier les offres des structures du territoire à communiquer auprès des usagers de La Fabrik Être identifié par les structures du territoire comme moyen de communiquer leurs offres auprès de nos publics	Crieur public pour donner l'information Former un binôme référent par quartier pour passer l'info Construire ensemble un guide du nouvel habitant en support numérique et papier	Encourager les bénévoles à proposer une activité notamment des ateliers permettant un accès au loisir et à la créativité, dans une logique d'ateliers ouverts à tous et favorisant la convivialité et non la compétition ou la recherche d'objectifs Dans le cadre de certains ateliers de bénévoles, développer des partenariats avec des structures culturelles (ex : atelier créatif mis en lien avec un artiste en résidence à la médiathèque)	Organiser des temps de rencontres de ce groupe de travail cadre de vie régulièrement, en fonction de la saisonnalité (ex : en lien avec la participation des habitants au programme estivale de cinéma en plein air mené par le service culturel)	Capitaliser des expériences et des outils spécifiquement sur la mobilisation habitante sur le territoire pour créer une procédure et former les différents acteurs de la Fabrik Décliner cette procédure auprès des partenaires du territoire souhaitant développer des formes de participation	Décliner la méthodologie d'accompagnement des projets aux initiatives loisirs, sports, vacances, etc. dans une logique mutualisée avec des partenaires.

Fiche action 2.1: Développer le plan de communication de La Fabrik

Constats de départ :

Grosse offre sur le territoire mais manque de lisibilité, d'appropriation de l'offre ; Problème de mobilité

Où ça se situe dans le projet social ? Dans quel but ?

Axe 2: Comment les habitants se saisissent de la Fabrik pour valoriser leur savoir faire et leur créativité, et enrichisse l'offre de loisir et culturel ?

Obj général : Bien communiquer sur les offres et les savoirs faire

Obj intermédiaire : améliorer la lisibilité de l'offre de la Fabrik

Obj opérationnel : Mettre en œuvre le plan de communication de la Fabrik

Quels sont les objectifs de l'action ?

- Rendre les loisirs et la culture accessible à tous
- Régulariser les informations auprès des habitants
- Communiquer sur ce qu'est et ce qu'on peut faire à La Fabrik,

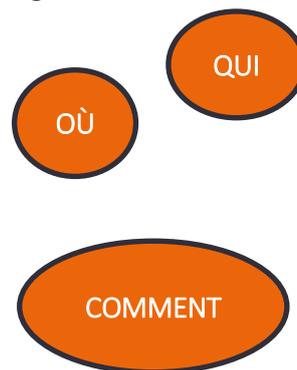
QUOI Créer une commission communication avec des bénévoles et professionnelles pour mettre en œuvre le plan de communication notamment des programmes : newsletter chaque mois, présence sur le marché le 1^{er} samedi du mois, donner à voir le programme sur différents supports comme le papier, une télé, la radio, les réseaux sociaux.

Avec les bénévoles de la commission communication et pour tout public

Dans les trois locaux de La Fabrik et hors les murs (marché)

QUAND 2021 pour lancement de la commission en prévision de l'été fin 2021 / 2022 pour lancement des outils de communication réguliers

- Moyen humain : salarié, bénévoles, service communication de la Ville
- Moyen financier : supports papier
- Moyen technique : diffusion sur télé, réseaux sociaux, mail



Quels sont les résultats attendus ?

Critère :

- Faire connaître La Fabrik à tout habitant
- Valoriser les activités de La Fabrik

Indicateurs : nombre de newsletters envoyés, nombre de présence sur les marchés, nombre de commission communication réunies, satisfaction des habitants d'avoir cette information

Les points d'attention évoqués lors du GT transversal :

Tenue des commissions communication en cohérence avec les plannings de diffusion des différents médias locaux

Attention à ne pas surcharger les bénévoles, garder une souplesse

Fiche action 2.2: Sorties culturelles et de loisirs

Constats de départ :

Un ménage sur deux est composé d'une personne seule ; Faible niveau de diplôme ; Grosse offre sur le territoire mais manque de lisibilité, d'appropriation de l'offre ; Problème de mobilité

Où ça se situe dans le projet social ? Dans quel but ?

Axe 2: Comment les habitants se saisissent de la Fabrik pour valoriser leur savoir faire et leur créativité, et enrichisse l'offre de loisir et culturel ?

Obj général : Partager nos savoirs faire pour passer du bon temps ensemble

Obj intermédiaire : encourager dans le quotidien de la Fabrik la pratique conviviale des loisirs notamment les activités culturelles et créatives

Obj opérationnel : Soutenir les initiatives habitantes en faveur de l'accès aux loisirs et à la culture

Quels sont les objectifs de l'action ?

- Lutter contre l'isolement (notamment les familles et les personnes seules)
- Passer du bon temps ensemble pour favoriser la relation de confiance et la communication
- Générer une dynamique positive d'initiatives : favoriser la mobilisation habitantes
- Favoriser les actions intergénérationnelles
- Rendre les loisirs et la culture accessible à tous



L'accès aux loisirs et à la culture est une dimension importante de la vie, propice à l'apaisement des tensions, aux échanges, à la socialisation, à la prise de confiance, à l'épanouissement. Pour que ces temps répondent aux attentes des habitants et leur ressemble, la Fabrik propose de les accompagner dans l'organisation de ces sorties en valorisant leur savoir faire et leur expérience :

- Organisation régulière de sorties culturelles ou de loisirs sur le territoire en lien avec les acteurs du territoire
- Organisation de sortie culturelles ou de loisirs à la journée



Avec et pour tout public. Attention particulière aux familles pour qui les sorties culturelles peuvent être un moyen de passer du temps entre parents et enfants.



2021 pour échange et réflexion avec bénévoles et équipe, formation, expérimentation
2022 pour mise en œuvre

- Moyen humain : salarié, bénévole
- Moyen financier : oui budget dédié selon les besoins des sorties



Quels sont les résultats attendus ?

Critère :

- Ouverture culturelle des habitants
- Favoriser la mixité
- Améliorer les relations entre habitants
- Développement de dynamique de groupe, génératrice de nouvelles initiatives

Indicateurs : nombre de sorties organisées sur le territoire ou plus loin, nombre de partenaires sollicités, nombre de participants, nombre d'habitants qui participent à l'organisation.

Les points d'attention évoqués lors du GT transversal :

Attention à ne pas trop stigmatiser et sectoriser les publics (familles / habitants isolés)

AXE 3: RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES FAMILLES A SAINT MARCELLIN EN VUE D'AMELIORER LEUR CONDITION DE VIE

Constat :

- Des facteurs prégnants de l'isolement des familles :
 - o Une grande précarité des familles sur le territoire,
 - o Une difficulté d'accès aux professionnels de santé,
 - o Une part conséquente de familles monoparentales,
 - o Le contexte de la crise sanitaire, diminuant l'accès à des espaces de loisirs pour passer du bon temps.
- Difficulté partagée entre partenaires d'orienter des familles, de mettre en place des actions collectives, d'améliorer la lisibilité de l'offre sur le territoire,
- Une forte demande de travail partenarial sur des enjeux qui dépassent la commune de Saint Marcellin
- Difficultés multiples d'accompagner à la scolarité, lié aux spécificités de l'enfant, à la faible qualification des parents ou à la barrière de la langue.

Besoins / Enjeux :

La précarité constatée au sein des familles du territoire induit un besoin de lieu ressource pour les familles aussi bien **pour s'ouvrir** d'autres fenêtres qu'un quotidien difficile à gérer que **pour pouvoir échanger** sur ses fragilités pour développer une mise en confiance des parents.

Il n'est pas aisé pour les parents de sortir de l'isolement pour exprimer leurs difficultés en tant que parents et remises en question qui sont de l'ordre de **l'intime**. De même que trouver du temps pour jouer, dépasser la peur de mal faire ou d'être jugé par ses pairs sont identifiés comme une des portes d'entrée à des **temps privilégiés en famille**, notamment pour les familles monoparentales ou avec les grands-parents.

Les familles expriment un besoin d'accompagnement autour de **l'éducation**, notamment avec l'accompagnement à la scolarité et/ou le lien avec les parents ciblant des difficultés pour mettre les enfants au travail.

Malgré une offre conséquente d'accueil des enfants et de loisirs, les constats révèlent un besoin de **connaissance et d'appropriation de ces offres**, voire d'accompagnement, comme cela peut être abordé dans le cadre de mode de garde d'urgence d'enfants en bas-âge. Pour cela le **tissu partenarial** est primordial ainsi que la capacité des structures à se connaître et à travailler ensemble.

Hypothèses :

- Aborder les aspects intimes et les choix éducatifs des parents implique une confiance entre les familles et les professionnels des structures
- L'accompagnement des familles autour de l'éducation est une des portes d'entrée pour créer des liens de confiance mais aussi passer du temps entre parents et enfants.



- La lisibilité de ce qu'il se passe sur le territoire pour les familles doit l'être pour les parents mais aussi pour les professionnels.
- L'accueil des familles et des parents doit être inconditionnel

La finalité :

Renforcer le pouvoir d'agir des familles en vue d'améliorer leurs conditions de vie



Axe 3: Renforcer le pouvoir d’agir des familles à Saint Marcellin en vue d’améliorer leur condition de vie

Objectifs généraux	Accueillir davantage de familles de tous milieux à La Fabrik et tisser un lien de confiance			Accompagner les familles dans la mise en place d’initiatives collectives					Développer l’animation territoriale							
Objectifs intermédiaires	FAIRE DE LA FABRIK UN ESPACE D’ACCUEIL ADAPTE AUX FAMILLES			CONSTRUIRE AVEC LES FAMILLES ET LES PARTENAIRES DES ACTIONS VISANT À SOUTENIR LA PARENTALITÉ		REPERER LES BESOINS, LES VULNERABILITES, ET ACCOMPAGNER VERS DES CHANGEMENTS			REpondre A LA DEMANDE D’ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE DES PARENTS			DEVELOPPER L’ANIMATION TERRITORIALE SUR DES SUJETS SPECIFIQUES EN FONCTION DES ENJEUX RELAYES				
Objectifs opérationnels	Faire des locaux de l’Atelier de la Fabrik : - Un lieu convivial d’accueil et d’écoute - Un lieu d’échange informel, libre pour favoriser la mobilisation des familles - Un lieu de dialogue - Un lieu ressources pour les parents et les enfants	Améliorer la communication adaptée aux familles et la lisibilité de l’offre	Encourager à « franchir la porte » en - Etant un acteur de proximité auprès des familles qui en ont le plus besoin - Mettant en place des actions d’« aller vers »	Créer des temps parents-enfants inter partenariaux	Atelier parents/enfants et/ou parents comme support de la création de lien de confiance et pour passer du bon temps en famille	Favoriser le partenariat (spécialement avec les EVS, la maison des familles, l’intercommunalité, le département, les acteurs associatifs) sur le territoire pour : Ø Faire connaître ce qu’est la Fabrik, ce qu’on y trouve, faire visiter les locaux, etc. Ø Mettre en lien Ø Être en veille pour relayer de l’information Ø Construire une cohérence et une complémentarité dans l’offre	Orienter les familles vers le bon interlocuteur et/ou interpeller les partenaires sur des situations ou des besoins	Coconstruire des actions conviviales et de soutien à la parentalité	Accompagner les projets spécifiques des familles en collectif	Accompagner les familles dans une démarche de plaidoyer pour répondre à leur besoin spécifique en collectif	Coconstruire avec les partenaires et les familles un soutien aux parents pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité	Orienter ou mettre en place des temps d’accompagnement à la scolarité « léger » assurés par des bénévoles en complémentarité avec les propositions faites sur le territoire	Mise en lien des partenaires associatifs, institutionnels et éducation nationale	Être identifié comme acteur de l’animation de la vie sociale pouvant fédérer et porter des réflexions territoriales, notamment relatives à la famille	Mener des réflexions collectives et partagées sur des enjeux liés à la thématique de la famille	
Plan d’actions	Aménager les espaces d’accueil de La Fabrik avec un mobilier domestique et accueillant pour les familles (espaces salon, jeux, coin lecture, motricité, etc.) et y proposer un accueil adapté (boisson, langage adapté aux enfants et à leurs parents, etc.)	Créer des supports d’information appropriables par les familles et lisible en termes de localisation, de public, de tranches d’âges Réaliser un référentiel des partenaires et acteurs sur le territoire, en vue d’être relai des familles Inviter des familles à être ambassadrice du centre social Proposer à des jeunes de faire des affiches pour des événements	Adapter les temps d’accueil aux contraintes horaires des familles Réaliser des temps La Fabrik hors les murs, au plus près des familles. Exemple cité en GT : aller à la rencontre des familles autour d’un barbecue dans un quartier	Organiser des conférences, expositions, débats et rencontres conviviales parents/enfants inter partenariales, notamment par l’investissement du référent famille	Organiser des ateliers pilotés par le référent famille mais partagés par l’ensemble de La Fabrik Exemple : rencontres parents enfants avec les familles qui participent aux ateliers socio linguistiques, atelier parents-enfant numérique (jeu vidéo)	Notamment via les actions déployées dans l’axe 4 – Accès aux droits	En lien avec les partenaires, mettre en place des actions de soutien à la parentalité avec les parents afin de répondre à leurs préoccupations, notamment à Beausoleil et à l’Atelier de la Fabrik	Spécifiquement à Beausoleil et à l’Atelier de la Fabrik : Animations de temps conviviaux dans les quartiers La mobilité des jeunes pour aller au collège Départ en vacances	Aider à structurer le plaidoyer : formaliser le besoin, identifier s’il est individuel ou s’il peut fédérer un collectif, déterminer les interlocuteurs	Organiser des temps avec les parents sur l’accompagnement à la scolarité (ex : échange de pratique, sujet d’ASL, etc.)	En amont, faire un état des lieux et rencontrer les acteurs de l’accompagnement à la scolarité sur le territoire Définir ensemble qui fait quoi dans l’accompagnement à la scolarité En fonction des besoins et de cette réflexion collective, mettre en place au sein de La Fabrik un accompagnement à la scolarité	Faire vivre les rencontres issues de l’état des lieux en constituant un réseau entre structures de l’accompagnement à la scolarité Développer un plan de formation des bénévoles commun à ces structures	Participer à la CTG dans le cadre de l’animation de la vie sociale et de la famille avec les autres EVS du territoire	Communication auprès des partenaires sur cette fonction de réflexion territoriale du centre social dont ils peuvent se saisir	Proposer avec les partenaires et les familles des réponses adaptées au fil de l’eau, à partir des besoins recensés dans les groupes de travail thématique et dans l’accueil inconditionnel des familles Ex : accueil des enfants en bas âge sur le territoire	Assurer la coordination si besoin et accompagner la mise en place d’actions

Fiche action 3.1 : Organiser des actions collectives avec les familles

Constats de départ :

Précarité et isolement des familles à Saint Marcellin ; Nombre de familles monoparentales ; Problème de mobilité

Où ça se situe dans le projet social ? Dans quel but ?

Axe 3 : Renforcer le pouvoir d’agir des familles à Saint Marcellin en vue d’améliorer leur condition de vie

Obj général : Accueillir davantage de familles de tous milieux à La Fabrik et tisser un lien de confiance

Obj intermédiaire : construire avec les familles et les partenaires des actions visant à soutenir la parentalité

Obj. opérationnel : Créer des temps parents-enfants inter partenariaux

Quels sont les objectifs de l’action ?

- Lutter contre l’isolement des familles
- Favoriser la mobilisation des familles
- Rendre les loisirs et la culture accessible à tous
- Passer du bon temps ensemble pour favoriser la relation de confiance et la communication intrafamilial

QUOI L’accès aux loisirs et à la culture est une dimension importante de la vie familiale, propice à l’apaisement des tensions, aux échanges intrafamiliaux, à la socialisation, à la prise de confiance des parents dans leur rôle, à l’épanouissement des enfants, et au développement de l’autonomie des familles.

Sorties familiales : organisation régulière de sorties culturelles ou de loisirs, accessibles, à destination des familles. Ces sorties devront être organisées avec les familles elles même grâce à la référente famille dans les locaux de l’Atelier de la Fabrik notamment. Une complémentarité est à travailler avec les sorties familles existantes via le service enfance jeunesse de la Ville de Saint-Marcellin.

QUI Avec spécialement les familles participantes aux Ateliers Socio linguistiques et à l’accompagnement à la scolarité
Pour toutes les familles

Été 2021 : première expérience de réunir les familles pour partager un barbecue dans les jardins de la Fabrik

Moyen humain : la référente famille, les bénévoles notamment ASL

Moyen financier : budget à construire avec le collectif

Moyen matériel : tente, chaise, table, barbecue

COMMENT

Quels sont les résultats attendus ?

Critère :

- Favoriser la rencontre entre les familles
- Favoriser l’épanouissement des familles, et la naissance d’initiatives
- Faire connaître mieux la Fabrik comme lieu ressource pour les familles
- Favoriser l’ouverture culturelle des familles

Indicateurs : Nombre d’actions collectives accompagnées, nombre de familles investis dans l’organisation, satisfaction des familles participants aux actions collectives.

Les points d’attention évoqués lors du GT transversal :

Attention à ne pas trop stigmatiser et sectoriser les publics (familles / habitants isolés)

Fiche action 3.2 Ateliers parents-enfants : le numérique comme outil pour passer des temps privilégiés en famille

Constats de départ :

Difficulté d'accès à la culture ; Isolement des familles ; L'accès à des activités culturelles et créatives qui se désintéressent de la performance pour se focaliser sur la convivialité et prendre du plaisir ensemble

Où ça se situe dans le projet social ? Dans quel but ?

Axe 3: renforcer le pouvoir d'agir des familles à Saint-Marcellin en vue d'améliorer leur condition de vie

Obj général : Accueillir davantage de familles de tous milieux à La Fabrik et tisser un lien de confiance

Obj stratégique : construire avec les familles et les partenaires des actions visant à soutenir la parentalité

Objectif opérationnel : Atelier parents/enfants et/ou parents comme support de la création de lien de confiance et pour passer du bon temps en famille

Quels sont les objectifs de l'action ?

- Soutenir les parents dans leur fonction parentale en leur permettant d'avoir un temps privilégié avec leurs enfants.
- Valoriser les savoirs faire et le potentiel des enfants et des parents.
- Créer du lien entre les familles
- Appréhender l'outil numérique comme un support d'activités notamment culturelles à partager en famille
- Sensibiliser sur les « bonnes pratiques » des supports numériques
- Permettre aux familles l'accès à la culture à l'aide de supports ludiques

QUOI Réunir parents et enfants lors d'ateliers de 2h un mercredi par mois autour de différents supports numériques comme les jeux vidéo ou l'accès à la culture via des outils tel que la mallette pédagogique Micro folie. A construire avec les familles d'un atelier sur l'autre
Pour les familles

OÙ En alternance entre le Tiers Lieu Numérique et l'Atelier de la Fabrik
2021 selon la capacité de La Fabrik à fédérer des familles à ce projet.

- Moyen humain : le référent famille et le médiateur numérique du Tiers Lieu Numérique
- Moyen financier : non
- Moyen technique : accès aux outils du Tiers Lieu Numérique (mallette Microfolie, jeux vidéo, etc.)

QUI

QUAND

COMMENT

Quels sont les résultats attendus ?

Critère :

- Passer un temps privilégié en famille
- Utiliser le numérique via une entrée ludique et culturelle plutôt qu'administrative ou éducative

Indicateurs : nombre de familles, nombre d'enfants par famille, nombre d'ateliers, satisfaction des parents et des enfants, nombre de parents étant plus à l'aise avec le numérique, nombre de parents entrant dans une démarche de formation informatique au Tiers Lieu Numérique

AXE 4: FAVORISER L'INFORMATION, L'ACCES ET L'APPROPRIATION AUX DROITS

Constat

Pour rappel, les constats issus du diagnostic relatifs à l'accès aux droits sont :

- La non connaissance des droits, et la difficulté d'appropriation sont bien identifiées comme des causes du non recours aux droits
- Les usagers font état d'une difficulté générale à rentrer en communication et à avoir un échange avec les différentes institutions avec lesquelles ils sont en lien pour accéder à un droit.
- Un certain nombre d'usagers n'ont pas de difficultés dans l'accès à leur droit grâce à l'intervention d'un proche dans la réalisation de leur démarche.
- Les difficultés concernant les démarches se focalisent sur les domaines du logement, la santé, la vie professionnelle, avec un frein principal en termes de moyen lié à la dématérialisation qui impose la maîtrise de l'outil numérique.

Besoins / Enjeux :

La question de la **connaissance des droits** par les habitants interroge les **circuits d'information** et de **communication**. Les acteurs, dont les travailleurs sociaux identifient le manque d'informations comme un frein majeur à l'accès aux droits.

- La question de la **compréhension, de la complexité des démarches, de la multiplication de l'information, de la difficulté à rentrer en communication avec les institutions**.
- Ainsi, le **recours et l'accès aux droits** induisent l'**appropriation des démarches** par les habitants et leur **accompagnement** éventuel pour y parvenir. Avec un point d'attention sur l'accompagnement des personnes qui est nécessaire mais qui peut renforcer la stigmatisation.

La démarche a fait ressortir un certain nombre d'usagers qui n'ont pas de difficultés dans l'accès à leur droit grâce à l'**intervention d'un proche dans la réalisation de leur démarche**. Ce système d'entraide et de solidarité entre habitants et au sein de la famille doit être pris en compte dans l'accompagnement, et doit être un facteur d'autonomie.

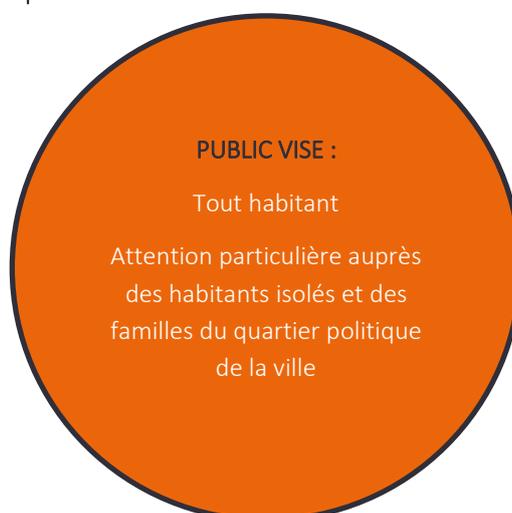
La question du **numérique** interroge plusieurs aspects : **L'outillage informatique** permettant la **dématérialisation, l'utilisation de l'outil informatique, la pratique des démarches du numérique** (réussir à remplir un dossier numérique complexe), la formation au numérique pour être autonome.

La question de la **mobilité** et la question financière sont apparues comme facteur aggravant concernant **l'accès au soin** et la **recherche d'emploi**, en lien avec la facture numérique.

Hypothèses :

Renforcer et diversifier les canaux d'information, favoriser les échanges en collectif pourrait permettre aux habitants d'avoir une meilleure connaissance générale du fonctionnement des institutions, des processus, de leurs droits afin de se sentir davantage acteurs de leur démarche.

L'accompagnement individuel via le numérique grâce à l'Espace France services permet une ré-appropriation par les habitants de leur propre démarche administrative en vue d'un meilleur accès à ses droits.



La finalité :

Faire de La Fabrik un lieu ressource d'information, d'accès et d'appropriation aux droits afin de lutter contre le non recours des habitants.



Axe 4: Favoriser l'INFORMATION, l'ACCES et l'APPROPRIATION aux droits

Axe 4: Favoriser l'INFORMATION, l'ACCES et l'APPROPRIATION aux droits									
Objectifs généraux	Favoriser l'INFORMATION AUX DROITS					Accompagner les habitants dans leur démarche tout en étant un outil d'appropriation			
Objectifs intermédiaires	CENTRALISER LES INFORMATIONS produites par les services et les associations présents sur le territoire concernant les droits		ORIENTER les habitants vers les services et associations compétentes			DEVELOPPER DES INFORMATIONS COLLECTIVES en lien avec les acteurs du territoire		Faciliter l'utilisation du numérique pour s'approprier et réaliser des démarches et accéder à ses droits	
Objectifs opérationnels	Valoriser les informations diffusées en les adaptant aux différents publics et formes de communication	Relayer les campagnes d'informations nationales ou locales concernant la vie quotidienne	Trouver des formes alternatives de partage de l'information avec les habitants	Valoriser les outils et répertoire existants et faciliter leur utilisation	Favoriser la rencontre entre les partenaires pour mieux se connaître et préciser les périmètres d'intervention de chacun	Développer un panel de permanence d'accès aux droits en mobilisant les partenaires de cette thématique	Impliquer les habitants et les acteurs locaux dans une démarche d'information collective :	POURSUIVRE ET RENFORCER l'action de l'espace FRANCE SERVICES (exemple : s'actualiser sur pôle emploi, changer sa carte grise, déclarer ses impôts en ligne)	Lutter contre la fracture numérique en développant des actions en vue de rendre accessible au public le plus isolé et aux familles les formations aux numérique et en utilisant le numérique pour des activités récréatives et non pas qu'administratives
Plan d'actions	Recueillir, organiser et retransmettre les informations de manière cohérente pour les usagers venant à La Fabrik (en adaptant la transmission de l'information aux publics notamment aux familles et personnes isolées)		A construire avec les habitants (en Groupe de travail accès aux droits) Ex : Travailler sur un binôme bénévole/professionnel qui favorise l'accès à l'information Fiche actions	Donner à voir ce qui existe à jour sur le territoire, favoriser l'appropriation des outils Utiliser les outils existants pour accompagner les habitants dans leur recherche En fonction de l'implication des habitants créer un outil	Ex : périmètre de la Maison du département, action sociale du CCAS, Espace France Services, quel est le rôle de chacun ?	Continuer et diversifier les permanences de partenaires dans le domaine de l'accès aux droits (action sociale, écrivain publique, conciliateur de justice, etc.)	P'tit dej de l'info sur des thèmes (déclaration d'impôts, compréhension des factures, droits et devoirs du locataire, etc.) Point info pour personnes âgées et personnes porteuses de handicap Parrainage professionnels/ jeunes à la recherche d'un emploi en partenariat avec la mission locale et le PIJ	Espace France Services au sein de La Fabrik avec deux agents d'accueil formés pour : - Information générale liées aux démarches numériques de certains opérateurs - Utilisation bornes numériques en autonomie - Accompagnement dans le cadre d'un RDV FS avec un agent - Accompagnement en vue d'une autonomisation numérique via une permanence du médiateur numérique dans le cadre de FS	Partenariat avec le Tiers Lieu Numérique ex : atelier cuisine en visio : appropriation de l'outil informatique qui peut donner envie à des habitant d'apprendre l'utilisation de l'informatique ex : jeux vidéo parents-enfants + comment utiliser les espaces numériques de travail

Fiche action 4.1: P'tit dej de l'info

Constats de départ :

- Informations nombreuses et éparse issue des associations et des services
- Manque de coordination sur le territoire
- Les habitants demandent une aide aux démarches administratives
- Un ménage sur deux est seul
- Faible niveau de diplôme

Où ça se situe dans le projet social ? Dans quel but ?

Axe 4: Favoriser l'information, l'accès et l'appropriation aux droits

Obj général : Accompagner les habitants dans leur démarche

Obj intermédiaire : développer des informations collectives en lien avec les acteurs du territoire

Quels sont les objectifs de l'action ?

- Impliquer les habitants dans une démarche d'information collective
- Favoriser la solidarité entre les habitants
- Favoriser la lisibilité des actions liées à l'accès aux droits sur le territoire

QUOI

Organiser un p'tit dej de l'info est un moyen original et convivial pour informer, sensibiliser, et accompagner les habitants sur leur démarche administrative : déclaration d'impôts, compréhension des factures, droits et devoirs du locataire, etc. mais aussi tour d'actualité. Cela peut s'envisager sous forme de petits déjeunes une fois par mois animé par le binôme d'accueil professionnel/bénévole avec selon les sujets un intervenant associatif ou institutionnel. L'idée est de proposer un apport théorique accessible à tous mais aussi un espace d'échange. Mise en place d'un programme

QUI

Pour tous les habitants, construit par les bénévoles et l'équipe professionnelle. Sollicitation de partenaires à mobiliser.

Dans les trois lieux de La Fabrik selon les sujets abordés et les spécificités de chaque espace
En 2022, après un temps de construction avec le GT accès aux droits. 1/mois sur format d'1h30

OÙ

QUAND

COMMENT

Moyen humain : les binômes d'accueil, un intervenant (associatif ou institutionnel)

Moyen financier : consommables (croissant, café)

Moyens matériels : salle, chaise, table, paperboard, vidéo projecteur

Quels sont les résultats attendus ?

Critère :

- Bonne circulation des informations entre les habitants et avec les acteurs du territoire
- Favoriser la solidarité entre habitant
- Favoriser l'appropriation de la Fabrik par les habitants : des habitants accueillent les habitants
- Favoriser la visibilité de l'Espace France Service

Indicateurs : Nombre de petits dej de l'info organisés, nombre de bénévoles/associations/institutions impliqués, nombre de participants

Fiche action 4.2: poursuivre et renforcer l'action de l'espace France Services

Constats de départ :

- Les habitants demandent une aide aux démarches administratives
- Difficulté d'accès au numérique

Où ça se situe dans le projet social ? Dans quel but ?

Axe 4: Favoriser l'information, l'accès et l'appropriation aux droits

Obj général : Accompagner les habitants dans leur démarche

Obj intermédiaire : Faciliter l'utilisation du numérique pour s'approprier et réaliser des démarches et accéder à ses droits

Quels sont les objectifs de l'action ?

- Accompagner les habitants dans leurs démarches numériques
- Tendre vers une autonomisation informatique quand cela est possible

QUOI Accueillir les habitants dans le cadre de leurs démarches numériques administratives (hors organismes de protection => France Services portée par la MSA) via l'information, la mise à disposition de bornes informatiques, l'accompagnement par un professionnel dans les démarches, l'accompagnement par un médiateur numérique afin d'engager un parcours de formation au numérique, en fonction de là où en est l'habitant vis-à-vis du numérique.

QUI Pour tous les habitants

Principalement à l'espace Riondel, pour la proximité avec l'espace France Services porté par la MSA.
2021

QUAND

OÙ

COMMENT Moyen humain : les agents d'accueil et le médiateur numérique du Tiers Lieu
Moyens matériels : outils informatiques
Moyens techniques : formations régulières des professionnels

Quels sont les résultats attendus ?

Critère :

- Favoriser la visibilité de l'Espace France Services
- Permettre à des habitants de réaliser leurs démarches administratives, en autonomie ou accompagné

Indicateurs : Nombre d'activité France Services renseignés (via tableau de bord : outil national), Nombre d'habitants satisfait de la proposition France Services, nombre d'habitant utilisant la borne numérique ; nombre d'habitant ayant débuté un parcours de formation via l'entrée France Services.

NOS RESSOURCES ET ATOUTS

A. LA PLACE DE CHACUN A LA FABRIK

La Fabrik s'appuie sur la mobilisation des habitants. A ce titre, chaque habitant peut s'investir comme il le souhaite, au regard de l'échelle de la participation définie par la CAF comme les différents niveaux d'engagement :

	La présence, la consommation de services ou d'activités
	L'implication dans une instance d'information et de consultation
	La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif
	La collaboration permanente et la prise de responsabilité
	La contribution au processus de décision

Attribuer un pictogramme de couleur nous permet d'acter qu'aujourd'hui la participation habitante à La Fabrik est la suivante

La présence	Le bénévolat d'activité	La codécision entre comité habitants et élu concernant la validation d'activités au sein de La Fabrik
La participation à un atelier	Le bénévolat au sein du comité habitants La participation à un groupe de travail sur projet La participation et création d'action collective habitante	

Alors que comme présenté dans la partie relative aux instances¹ La Fabrik tend à travailler sur sa gouvernance afin que le comité habitants puisse s'appropriier les enjeux stratégiques du centre social et tendre vers davantage de codécision tout en renforçant sa capacité opérationnelle de porter des actions et initiatives.

L'atteinte de ce fonctionnement ne pourra se faire qu'en l'expérimentant au fil du projet social. C'est pourquoi nous identifions un temps de construction collective de cette participation habitante dans la gouvernance au cours des deux premières années du projet, puis un temps de mise en œuvre, comme présenté dans le schéma ci-dessous :

Aujourd'hui : **volonté de travailler la gouvernance** de La Fabrik dans son projet social

Évaluation dans 4 ans :

- Est-ce que la gouvernance a été un **outil efficace** dans la **réalisation du projet social** ?

Évaluation dans 2 ans :

- Est-ce que **le mode de gouvernance créé** est **cohérent** avec les **enjeux du projet social** ?



¹ Cf. Partie instance p. 25

1. Le comité habitants : une instance de gouvernance interne

Pour mettre en place les buts et orientations décrits, la dynamique participative doit être au cœur non seulement de nos moyens d'actions mais aussi de notre **gouvernance**. C'est ainsi que le comité habitants est une articulation orientée vers le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Le comité habitants est l'instance centrale et incontournable de la Fabrik. Le comité habitants poursuit les objectifs suivants :

- Il favorise la participation et l'initiative des habitants : Il a une fonction d'écoute et de prise en compte des besoins des habitants, il a un rôle d'acteur dans la vie locale, il soutient et accompagne les initiatives individuelles et collectives des habitants.
- Il a également pour objectif de promouvoir la Fabrik : il présente de façon simple le projet social, il est ambassadeur avec un message clair et une communication adaptée, il accueille de façon conviviale les habitants, et participe aux démarches d'« aller vers » pour faire connaître la Fabrik.
- Il participe aux prises de décision concernant le centre social : Les attributions spécifiques en co-construction du comité habitants se déclinent autour des axes suivants :
 - o Bilan des actions de l'année écoulée et réflexion sur les actions de l'année à venir,
 - o Concertation sur les budgets à attribuer pour les actions,
 - o Définition du projet social,
 - o Evaluation du projet social.
- Le comité habitants favorise la concrétisation des différents projets inscrits dans le projet social.
- Il n'a pas vocation à gérer le quotidien de la structure.

Le comité habitants est composé d'environ 15 personnes investies dans la vie du centre social, participant à son projet et à ses activités, selon la composition suivante :

- des habitants
- des bénévoles d'activités
- des salariés (un salarié issu de l'animation, un salarié issu de l'accueil)
- la responsable de la structure

Les membres du comité habitants souhaitent également être connectés et ouverts sur leur environnement afin de s'en inspirer pour mettre en œuvre le projet social. Dans ce sens, ils sont invités à participer à différents groupes de travail partenarial sur diverses thématiques. Ils représentent le comité habitants au sein de ces instances de travail comme ils l'ont fait lors de la construction du projet social en étant présent sur les groupes de travail famille, cadre de vie et accès aux droits.

Le comité habitants souhaite entretenir un dialogue avec l'élue en charge du centre social. C'est pourquoi elle sera invitée une fois par trimestre pour échanger sur les projets de la Fabrik portés par le comité habitants.

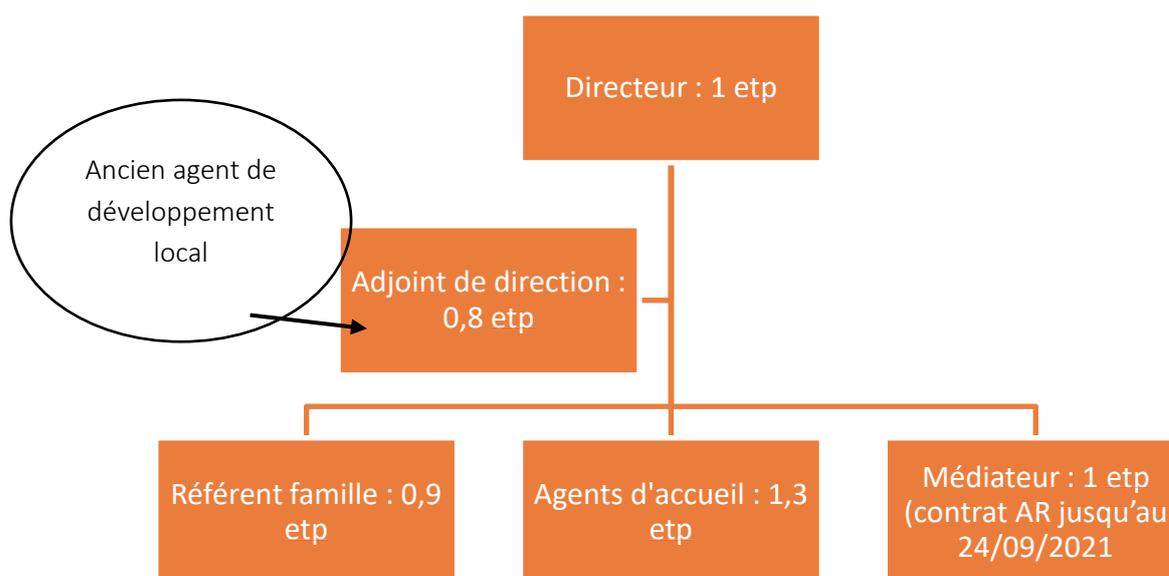
2. L'équipe professionnelle

A la création de La Fabrik, l'équipe était articulée autour d'un pôle animation et un pôle accueil, avec une directrice qui assumait la coordination des quatre puis six professionnels.

La démarche de préfiguration de l'espace de vie sociale en centre social, débutée en juin 2020 et soutenue par un agent de développement, a renforcé la dynamique habitante et l'accompagnement des initiatives et des projets individuels comme collectifs. L'objectif n'est donc plus de proposer et faire des animations mais d'être à l'écoute des projets des habitants pour les accompagner dans la mise en œuvre.

L'interruption, durant la période COVID, des ateliers collectifs à destination des adultes que proposait majoritairement l'équipe professionnelle a accentué cette prise de conscience que La Fabrik pouvait aussi exister en priorisant des activités organisées par et avec les habitants, autour de projets collectifs.

C'est ainsi que la réorganisation de l'équipe se traduit dans l'organigramme ci-dessous via la création d'un poste d'adjoint de direction ayant la mission de poursuivre la méthodologie issue de la préfiguration, soit la dynamique participative et d'aller-vers, notamment à travers l'animation du comité habitant, la coordination de bénévoles et l'accompagnement des initiatives habitantes. De plus le temps de travail du référent famille augmente de 0,3 pour accompagner les agents d'accueil dans leur posture d'écoute des familles à l'Atelier de La Fabrik.



Notons que différents éléments ont pu ou peuvent déstabiliser l'équipe :

- La direction a changé trois fois d'encadrants depuis la création de la structure,
- Il y aura durant l'année 2021 quatre départs de membres de l'équipe suite à un départ à la retraite, une mutation et deux fins de contrat.

Il y a donc aujourd'hui une nécessité à stabiliser l'équipe et à la structurer avec des prises de postes pérennes par des profils maîtrisant les enjeux et les modalités d'un centre social.

B. LES LOCAUX

L'occupation de locaux par La Fabrik peut se lire en parallèle de l'évolution de l'équipe professionnelle.

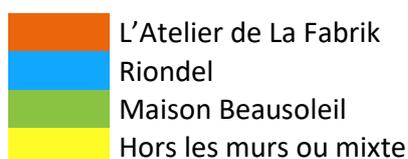
En effet, à sa création, La Fabrik s'est développée au sein du rez-de-chaussée du bâtiment Riondel, accueillant l'ensemble des services à la population de la Mairie de Saint-Marcellin dont le CCAS auquel est rattachée La Fabrik.

Afin de se déployer comme un outil à disposition des habitants, La Fabrik a déplacé son siège social en 2021 pour investir un local nommé « l'Atelier de la Fabrik » situé dans le quartier vécu prioritaire à la politique de la ville, et local destiné à déployer le projet famille du centre social. La réorganisation d'un bâtiment situé en cœur de quartier, nommée la Maison Beausoleil, a également été menée en 2020 et 2021. Cette maison a vocation à être un lieu de réflexion des initiatives collectives de La Fabrik tout en facilitant l'accès aux droits des habitants du quartier. Le bâtiment Riondel renforce quant à lui l'accès aux droits via l'espace France Services notamment. L'occupation de La Fabrik de ces trois espaces s'organise ainsi :



En complément, la proposition de planning est le suivant tout en s'autorisant des marges de manœuvre afin que notre occupation soit cohérente avec le projet social et les initiatives des habitants :

	ETP	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
		am	pm	am	pm	am	pm	am	pm	am	pm	am	pm
Agent d'accueil	0.5												
Agent d'accueil	0.8												
Médiateur	1												
Réf. Famille	0.9												
Adjoint dir	0.8												
Directeur	1												

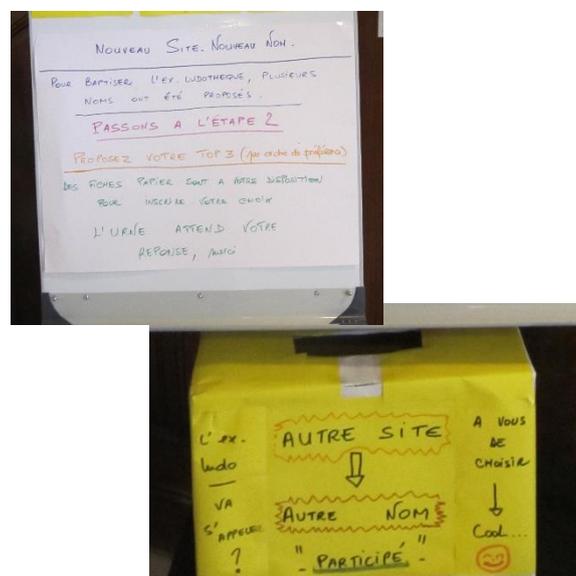


Concrètement cela induit un portage par l'ensemble de l'équipe professionnelle et bénévole de La Fabrik de la posture d'accueil, via la constitution de binôme bénévole/professionnel, permettant à ces trois lieux de vivre et décliner les orientations du projet social. En effet, les deux agents d'accueil ne peuvent se démultiplier dans les trois sites en même temps et l'accueil de La Fabrik à l'espace Riondel doit rester majoritairement ouvert aux horaires d'ouverture du bâtiment afin de répondre aux enjeux de France Services.

La réalité de notre capacité à faire vivre ces trois lieux sera ainsi évaluée chaque année en comité de pilotage.

De l'ex ludothèque à L'ATELIER DE LA FABRIK : un choix des habitants dans la droite ligne du projet social

Le processus de décision visant à nommer les nouveaux locaux de la Fabrik à la maison de l'économie a été **collaboratif de bout en bout**. En effet les habitants ont été sollicité au sein de l'accueil de La Fabrik, sur les réseaux sociaux et par téléphone pour proposer des idées de nom, puis dans un second temps pour choisir trois noms parmi la liste éditée. **Au total près de 50 personnes ont participé au vote**. La liste finale a été portée à connaissance du **comité habitant** et de **l'élue de référence** qui ont acté le nom définitif.



« L'Atelier de la Fabrik »

Ce nom reste dans le même esprit que la Fabrik des initiatives citoyennes qui montre l'attachement des Saint Marcellinois au cœur du projet de la Fabrik : le lieu où les habitants peuvent se réunir pour échanger, partager, chercher, tester, construire...

En bref « bricoler » des initiatives !

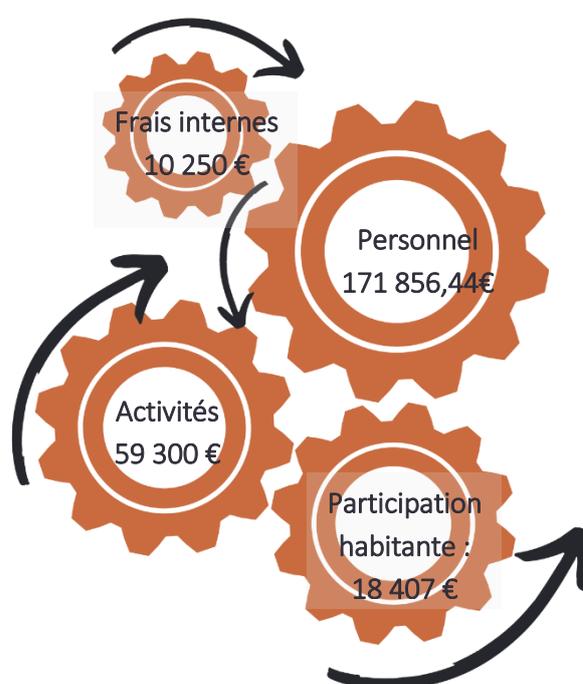
C. NOTRE BUDGET

Dépenses						
	Libellé	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	
60	ACHATS	14 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	
61	SERVICES EXTERIEURS	32 150,00	32 150,00	32 150,00	32 150,00	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	22 900,00	22 900,00	22 900,00	22 900,00	
63	IMPOTS, TAXES, VERSMENTS ASSIMILES	500,00	500,00	500,00	500,00	
64	CHARGES DE PERSONNELS	197 596,99	171 856,44	171 856,44	171 856,44	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00	5 000,00			
86	CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRE	10 055,25	13 407	14 747,7	16 222,47	
TOTAL		282 202,24	259 813,44	256 154,14	257 628,91	
Recettes						
	Chap/Art	Libellé	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024
70	VENTE DE PRODUITS PRESTATAIRES		92 755,54	93 071,40	93 071,40	93 071,40
	706230	PS AGC	69 739,20	69 739,20	69 739,20	69 739,20
	706231	PS ACF	23 016,34	23 332,20	23 332,20	23 332,20
74	SUBVENTIONS D'EXLPOITATION		179 391,45	153 335,04	148 335,04	148 335,04
	741	Subvention Etat ASP	20 999,31	-	-	-
	7441	Subvention CCAS	136 770,31	128 335,04	138 335,04	138 335,04
	7442	Subvention partenaires	16 622,00	20 000,00	10 000,00	10 000,00
		Bonification CAF	5000	5000		
87	Contrepartie des contributions		10 055,25	13 407,00	14 747,70	16 222,47
TOTAL		282 202,24	259 813,44	256 154,14	257 628,91	

La lecture du tableau budgétaire¹ révèle, en agglomérant certains articles, quatre postes de dépenses (exemple ci-contre pour 2022).

La diminution des charges de personnels s'explique par la fin de contrat adulte relais du médiateur de quartier et par la suppression du pôle animation permettant à un agent animateur de réaliser d'autres missions au sein de la collectivité.

La participation habitante regroupe le fonds de participation des habitants qui permet, via la politique de la ville et ici élargi à l'ensemble de la commune, d'accompagner financièrement les habitants dans leurs projets (après détermination des conditions d'utilisation du FPH). La valorisation des bénévoles est également spécifiée et vise à augmenter au fil du projet social, comme le révèle le tableau prévisionnel des quatre années à venir.



¹ Tableau budgétaire 2021 en annexe p. 108

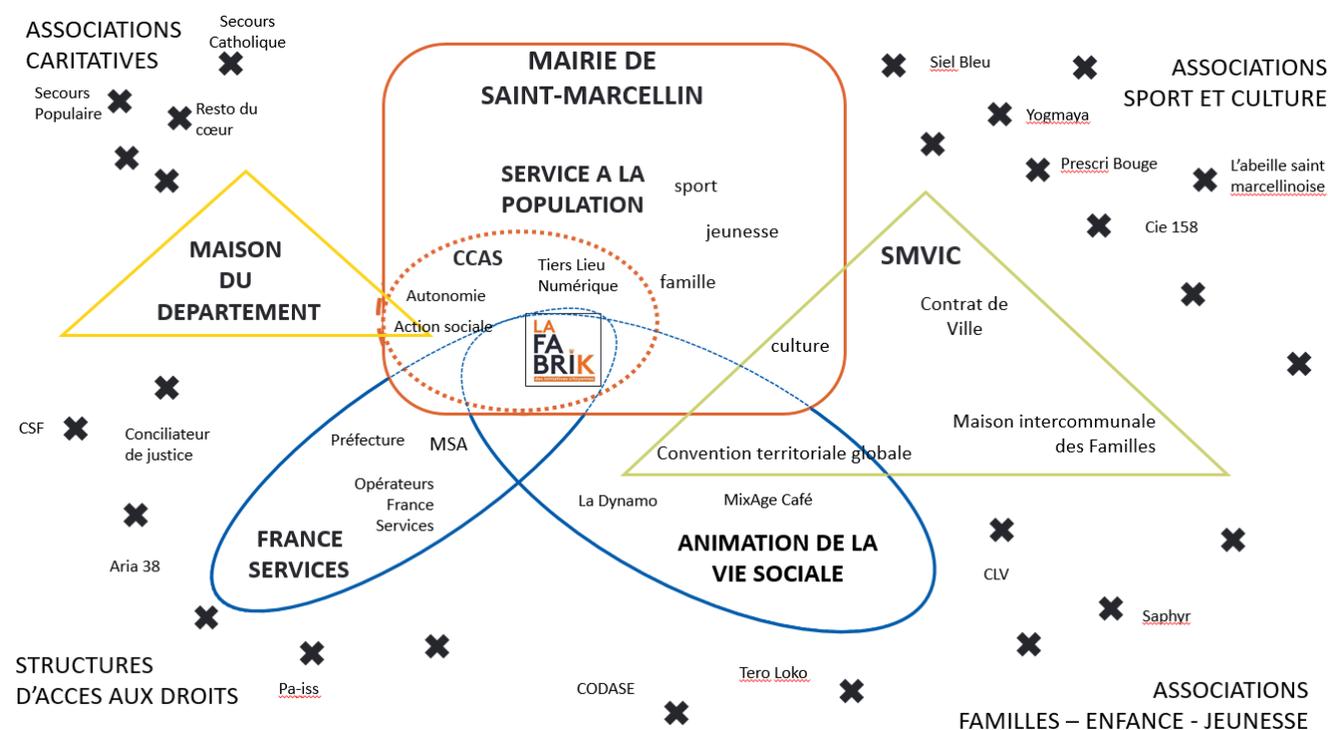
Les recettes reposent principalement sur les prestations AGC et ACF ainsi que la subvention de fonctionnement du CCAS.

Toutefois nous anticipons une diminution de subventions d'actions aujourd'hui permises par le cadre de la politique de la ville, que ce soit via les appels à projets annuels ou la bonification CAF. En effet, le contrat de ville se terminant en 2022, nous nous interrogeons sur le maintien de Saint-Marcellin en géographie prioritaire à la politique de la ville post 2022.

D. NOS PARTENAIRES

La Fabrik s'inscrit dans une démarche coconstruite et de valorisation de l'existant, y compris dans le cadre de ses relations partenariales. C'est pourquoi l'identification des structures et des liens qu'elles ont avec La Fabrik permet une meilleure lisibilité des domaines de compétences de chacun et donc des possibles champs d'actions partenariales et mutualisées.

Paysage partenarial de La Fabrik :



EVALUATION

En s'appuyant sur nos principes d'action et notre méthodologie de travail¹ nous identifions plusieurs temps dédiés à l'évaluation du projet social :

1. Au fil de l'eau avec l'équipe

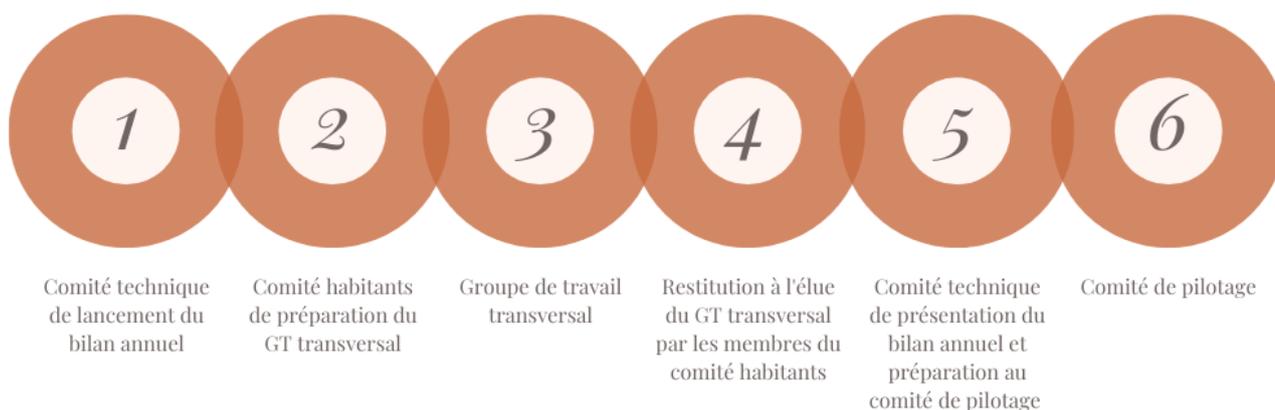
Mise en place d'un outil de suivi de la réalisation du projet social qui sera affiché de manière permanente sur des panneaux dans les locaux. Cet outil est réalisé avec l'équipe et les bénévoles lors des groupes de travail transversaux dans le but de détailler la déclinaison opérationnelle du plan d'action et sa mise en œuvre sur 4 ans. Il est alimenté régulièrement dans les réunions de travail en équipe, pour vérifier que nos actions rentrent bien dans le cadre qu'on s'est fixé grâce aux résultats attendus et aux indicateurs détaillés dans le projet.

Un outil d'évaluation de la participation habitante est déjà existant : il permet de comptabiliser le nombre d'habitants participants aux différentes propositions de la Fabrik. En s'inspirant de l'existant, nous avons réalisé un tableau du même type prenant en compte de nouveaux types de propositions, et également l'engagement des habitants².

2. Annuel

Une fois par an un groupe de travail transversal se réunit : équipe, bénévoles, comité habitants pour constater ce qui a été réalisé et comment, grâce aux indicateurs et critères de mises en œuvre d'actions et via l'outil réalisé et présenté ci-dessus. Les réflexions de ce groupe de travail viendront alimenter le comité de pilotage se réunissant chaque année.

Organisation de cette phase de bilan annuel :



3. Evaluation ponctuelle à mi-parcours

- les groupes de travail thématiques seront réunis de nouveau en multi acteurs pour constater ce qui a été réalisé et comment, questionner l'évolution des enjeux, et s'il y a lieu proposer des ajustements.

¹ Cf. principes d'actions. P. 24 du présent document. Pour rappel notre méthodologie de travail repose sur :

- Multi acteurs (bénévoles, équipes, partenaires, élus)
- Global (constats, enjeux, objectifs, priorisation des actions)
- Concret (coconstruction des actions, évaluation, réajustement)

² Cf. annexe p 107

- le groupe de travail transversal s'interrogera quant à lui sur la formalisation de la place de chacun au sein de La Fabrik et notamment sur l'appropriation par des membres du comité habitants du volet stratégique du centre social. La proposition de fonctionnement dans le cadre de la gouvernance partagée sera alors présentée en comité de pilotage annuel

4. Evaluation finale

L'évaluation finale reposera sur la rencontre à nouveau des groupes de travail thématiques et transversal suite au lancement de la démarche d'évaluation au comité de pilotage précédent.

Cette évaluation du projet social induit de s'interroger sur le degré d'atteintes des buts énoncés, soit le développement de la capacité à agir en individuel comme en collectif des habitants en faveur d'une amélioration de leurs conditions de vie et d'un meilleur vivre-ensemble.

Si des facteurs exogènes ont des impacts directs sur ces buts, notamment la crise sanitaire vécue aujourd'hui et ses répercussions durant les années à venir sur les conditions de vie des habitants, il convient de s'interroger via l'évaluation sur les façons dont La Fabrik est parvenue à atteindre ces objectifs. Pour cela une première question évaluative pourra nous éclairer :

⇒ **Dans quelle(s) mesure(s) les habitants se sont saisis de la Fabrik pour faire évoluer les sujets qui les concernent ?**

Cette interrogation se posera au regard de **l'efficacité de la gouvernance** partagée pour décliner les objectifs du projet social, mais aussi de la **déclinaison elle-même du plan d'action** dont un bilan relatif à sa mise en œuvre pourra apporter un premier niveau de réponses et qui aura pu être alimenté au fil des années :

- Est-ce que La Fabrik est identifiée comme lieu ressource pour les familles ?
- Est-ce que les objectifs d'accueil inconditionnel par tous et dans tout lieu ont pu être réalisés ?
- Est-ce que La Fabrik a été saisie par les habitants pour les accompagner dans leurs initiatives ?

Planification des temps d'évaluation :

	2021		2022		2023		2024	
au fil de l'eau, en interne	X		X		X		X	
groupe de travail transversal, en interne		X		X		X		X
groupe de travail mutli-acteurs				X				X
comité de pilotage			X		X		X	X

Lancement de la démarche d'évaluation du projet social

- Restitution de l'évaluation
- Lancement de la démarche de renouvellement le cas échéant